

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

HISTOIRE ET CREATION D'UNE REGION "SOUS - DEVELOPPEE"

— Le Nord Ivoirien —

Catherine AUBERTIN

MAI 1980

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

HISTOIRE ET CRÉATION D'UNE RÉGION
"SOUS-DÉVELOPPÉE"

- Le Nord Ivoirien -

Catherine AUBERTIN

Mai 1980

En 1974, le président Félix Houphouët-Boigny effectue, pour la première fois depuis 1965 (1) des tournées dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire, régions défavorisées en comparaison du développement du reste du pays.

On parle alors beaucoup de "disparités régionales", la région Nord est dite "sous-développée" et ce retard apparaît comme une fatalité relevant de facteurs naturels que la manne gouvernementale s'efforcera de combattre pour le bien-être de tous les ivoiriens, pour renforcer l'unité nationale.

Un programme d'urgence de 21 milliards de F.CFA est décrété, de nombreux villages sont promus au rang de sous-préfectures, un gigantesque programme sucrier qui prévoit la création de plus de 10 complexes agro-industriels, la production en régime de croisière de 500.000 tonnes de sucre et la création de plus de 30.000 emplois, est mis en chantier, les prix d'achat du coton et du riz sont revalorisés.

L'aménagement du territoire qui se résumait jusqu'alors aux travaux de création d'un port en eau profonde dans le Sud-Ouest, à un barrage hydroélectrique dans le Centre et à un complexe sucrier dans le Nord, s'impose alors comme une constante dans toutes les expressions de la volonté gouvernementale : discours, presse, choix d'actions et de projets économiques, politiques de subvention et de crédit, organisation des Sociétés d'Etat.

Le plan quinquennal 1971-1975 se contentait de noter le problème des inégalités entre régions et de proposer une timide option dans ce sens. Désormais, la Côte d'Ivoire se fixe comme priorité dans le plan quinquennal de développement 1976-1980, la participation de tous aux objectifs et aux activités de la croissance, et la recherche d'un développement mieux équilibré de l'ensemble du territoire national (options 7 et 11).

(1) Il avait cependant assisté à la fête de l'indépendance en 1972 à Odienné.

Une région n'est pas naturellement "pauvre" et le poids des facteurs physiques naturels semble faible au regard de l'utilisation qui en est faite au service d'intérêts extérieurs à la région. On peut dire, et ce sera notre axe de réflexion, qu'une région se structure, devient "riche" ou "pauvre", essentiellement dans le cadre de l'évolution des rapports socio-économiques dans lesquels elle est insérée.

L'analyse de l'histoire de la région Nord de la Côte d'Ivoire, que nous centrerons autour du pays Sénoufo, se propose de montrer comment s'est constituée une région qui apparaît dans les discours officiels de 1974 comme "devant être développée".

Cette étude se présente en cinq chapitres qui s'articulent autour de trois grandes périodes.

Une première partie couvre la période antérieure à la fin de la seconde guerre mondiale, période de colonisation "héroïque" précédant l'essor de la Côte d'Ivoire moderne. L'histoire y prime l'économie. Nos sources pèchent par leur imprécision et leur caractère disparate : rapports de commandants de cercle, archives de chambres de commerce... On trouvera en annexe quelques reconstitutions de séries statistiques ainsi qu'une note méthodologique sur l'accès à l'information pour cette période.

Après 1945, la "mise en valeur" coloniale fait place au "développement économique" moderne : plans, budgets d'investissements, enquêtes socio-économiques et démographiques nous fournissent de nombreuses informations chiffrées. L'histoire de la Côte d'Ivoire semble se confondre avec l'essor de ses productions et de ses exportations, au mépris des aléas des marchés mondiaux et des contradictions internes. La froideur des statistiques masque les conflits sociaux ou régionaux, les inégalités et les revendications.

Après 1974 troisième époque du développement ivoirien, l'Histoire et la politique reprennent leurs droits avec l'essoufflement d'un mode de développement et l'apparition au grand jour de contradictions auxquelles il faut apporter des réponses urgentes, d'où l'importance que nous accorderons aux discours officiels de l'époque.

Les importantes décisions prises à cette période marquent irrémédiablement un tournant dont il est difficile de rendre compte en termes macro économiques compte tenu de l'insuffisance des statistiques, s'agissant d'une période trop récente, et des incertitudes sur le devenir de programmes encore en cours de réalisation ou en début de fonctionnement.

Nous tenterons ultérieurement de poursuivre notre analyse par l'étude de l'impact de quelques uns des projets initiés à cette époque, et notamment, de l'important programme sucrier.

I - CONQUÊTES

René CAILLIE, premier européen à pénétrer en pays sénoufo en 1827, découvre une civilisation économiquement avancée, caractérisée par une agriculture relativement diversifiée, un artisanat développé (tissage, travail des métaux...), au sein de laquelle existe le travail salarié et qui, bien qu'essentiellement rurale, bénéficie de structures politiques centralisées dans le cadre de nombreux petits royaumes indépendants (1).

Le pays est malheureusement dévasté par des luttes intestines, le fractionnement politique reflétant le morcellement ethnique. Ces guerres engendrent un continuel trafic de prisonniers vendus comme esclaves ou réduits à un esclavage domestique chez le vainqueur. Ces captifs de case sont en nombre très important.

Le mouvement commercial des Mandé qui s'installent progressivement dans le pays, assure une certaine prospérité dans la région de Kong, ville qui connaît un grand rayonnement commercial et dont Binger, en 1889, estimera la population à 15.000 habitants.

Les Mandé font le commerce des produits au contact de la forêt et de la savane. Ils échangent la cola du Ouorodougou contre le sel et les pagens des régions du Niger, troquant au passage les produits vivriers des sénoufo : riz, maïs, fonio, ignames. Les voies commerciales suivent à l'Ouest l'axe Séguéla-Odienné-Bougouni-Djenné; à l'Est Salaga-Groumania-Kong-Bobo-Djenné. Il y a des marchés hebdomadaires à Tiémé, des marchés quotidiens à Tingrela; l'axe Ouest-Est : Kankan, Odienné, Tombougou (Boundiali), Kong, Salaga, est très emprunté. Les Sénoufo perçoivent même quelques taxes sur les marchandises transitant sur leur territoire.

(1) R. CAILLIE - Journal d'un voyageur à Tombouctou et à Djenné. Imprimerie Royale. Paris 1830. Réédité en 1979 chez Maspéro.

A partir de 1890, les migrations mandé jusqu'alors pacifiquement commerciales, prendront la forme de guerres de conquête qui culmineront avec l'épopée de Samory. L'expansionnisme mandé, d'abord issu de causes internes à la société précoloniale (Yves Person parle à ce sujet de révolution dyula (1)), va être stimulé par l'avance des colonnes françaises au Nord, à partir du Sénégal en direction du Niger. Face à cette avance ressentie par Samory comme une concurrence dangereuse à ses propres visées dominatrices, il convenait d'occuper le maximum de terrain.

L'influence de la percée coloniale ne se fera sentir que tardivement. Les esclaves, la gomme, l'ivoire, l'huile de palme, l'or, premiers biens exploités par les marchands européens, se commercialisent dans les régions en contact avec la côte. Les régions de l'intérieur sont moins concernées.

La volonté de la colonisation française d'ouvrir une route commerciale et même une voie ferrée à partir de Dakar jusqu'au Niger, va accélérer le processus de colonisation de la Côte d'Ivoire qui n'avait atteint jusqu'ici que les régions côtières du Sud. La pénétration coloniale sera organisée à partir du Soudan et se heurtera à la résistance de Samory qui conquiert alors la majeure partie du Nord de la Côte d'Ivoire.

La "pacification" du pays sénoufo ne sera pas dirigée contre les habitants mais se traduira par des affrontements contre Samory.

En 1893, Samory fixe sa capitale à Dabakala. Son armée pour les besoins de la lutte vit sur le pays qui est mis à sac - Kong est détruite en 1895 -. Les habitants fuient les massacres et l'esclavage vers d'autres régions (vers le Sud et l'Est) où ils ne sont pas toujours accueillis comme des hommes libres.

Les français, afin de l'encercler, créent des postes militaires qui se développeront par la suite et deviendront les grandes villes du Nord : Touba en 1896 puis, Odienné, Boundiali et Bondoukou sont organisées contre Samory en 1897.

(1) PERSON (1968).

Kong, Bouna et Dabakala le seront en 1898, Mankono et Séguéla en 1899. L'organisation administrative accompagne la pénétration militaire coloniale.

En 1897, Samory quittera le pays sénoufo vers l'Ouest, entraînant avec lui plus de 50.000 captifs, ne laissant qu'un pays dévasté et ruiné.

Il est cependant possible de considérer que les conquêtes de Samory auraient pu ouvrir la voie à une ère de prospérité pour le pays sénoufo. Mettant fin aux guerres perpétuelles, il aurait unifié les chefferies en un seul puissant royaume capable de résister à la colonisation. Son action contre les troupes françaises (15 ans de combat) et les troupes anglaises le fait apparaître comme un grand résistant africain.

D'après l'imagerie coloniale, par contre, les français auraient été accueillis avec enthousiasme par les habitants du Nord. De fait, dès leur arrivée en 1898, les chefs et parmi eux Gbon Coulibaly de Korhogo, se soumettent. Les administrateurs locaux qui se succéderont dans la région jusqu'à l'indépendance ne cesseront de se féliciter de l'esprit de soumission et de la franche collaboration des chefs sénoufo (1). Grâce à cette attitude, le personnel européen sera toujours très faible. En 1899 il ne comprend que 7 officiers dans la région de Kong. En 1901, on en dénombre 7 dans la circonscription du Bandama, moins de 10 dans celle de Dabakala. Et dès 1904, le cercle de Kong passe sous le contrôle de l'administration civile, en 1905 il ne compte que 30 européens pour environ 150.000 habitants répartis sur 60.000 km².

Le Nord de la Côte d'Ivoire relève de la juridiction de Bassam depuis les traités passés entre Binger et les chefs locaux en 1889, qui placent les états de Kong et du Djimini sous la protection du gouvernement de Bassam. Samory sera cependant le seul maître du pays sénoufo jusqu'en 1897, date à laquelle il est forcé de traiter avec les français et de laisser relier le Nord du pays aux postes du Sud du Soudan dépendant de la juridiction de Kayes. Le cercle de Touba relèvera également de la région Sud du Soudan. Ce rattachement se prolongera jusqu'à ce qu'une relative pacification du pays Baoulé permette

(1) En pays Lobi, par exemple, rien de tel. De sanglantes opérations de pacification seront menées jusqu'en 1929.

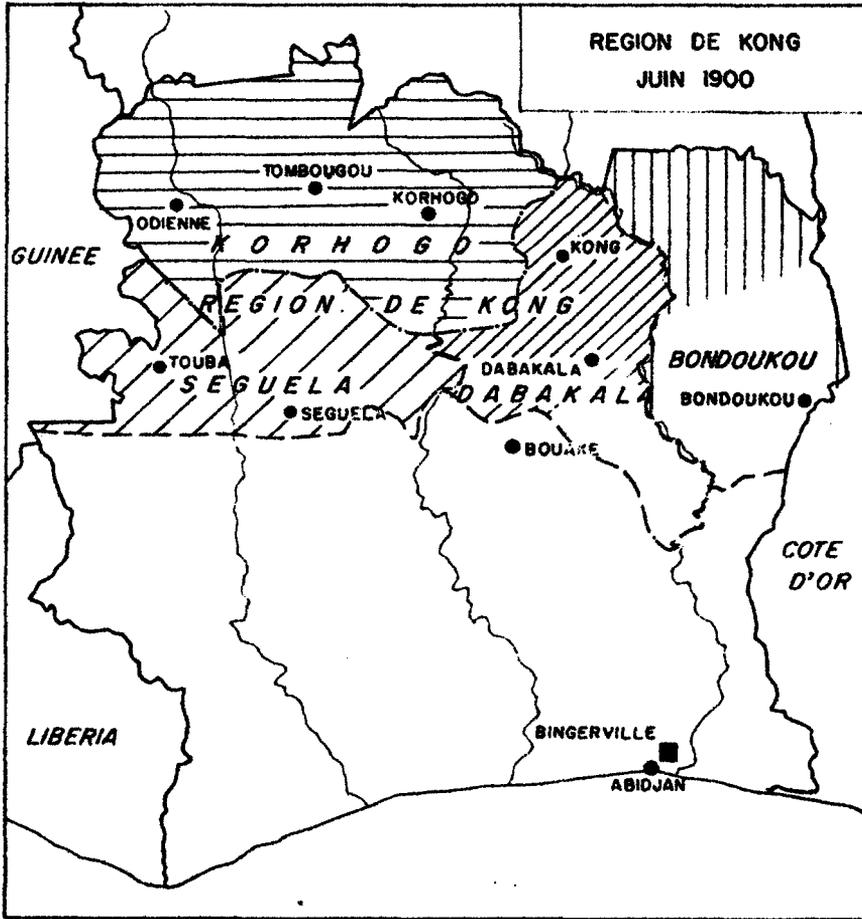
de rejoindre la Basse Côte lagunaire au Nord de la Côte d'Ivoire et à la Haute Volta. Le décret de rattachement prendra effet en 1900 (1) et le territoire du peuple sénoufo sera arbitrairement divisé et placé sous différentes juridictions. Une partie du pays sénoufo restant sous le gouvernement de Kayes.

Korhogo devient le 1er mai 1903 chef-lieu de la circonscription du Bandama et le 1er juin 1903 le chef-lieu de la région de Kong.

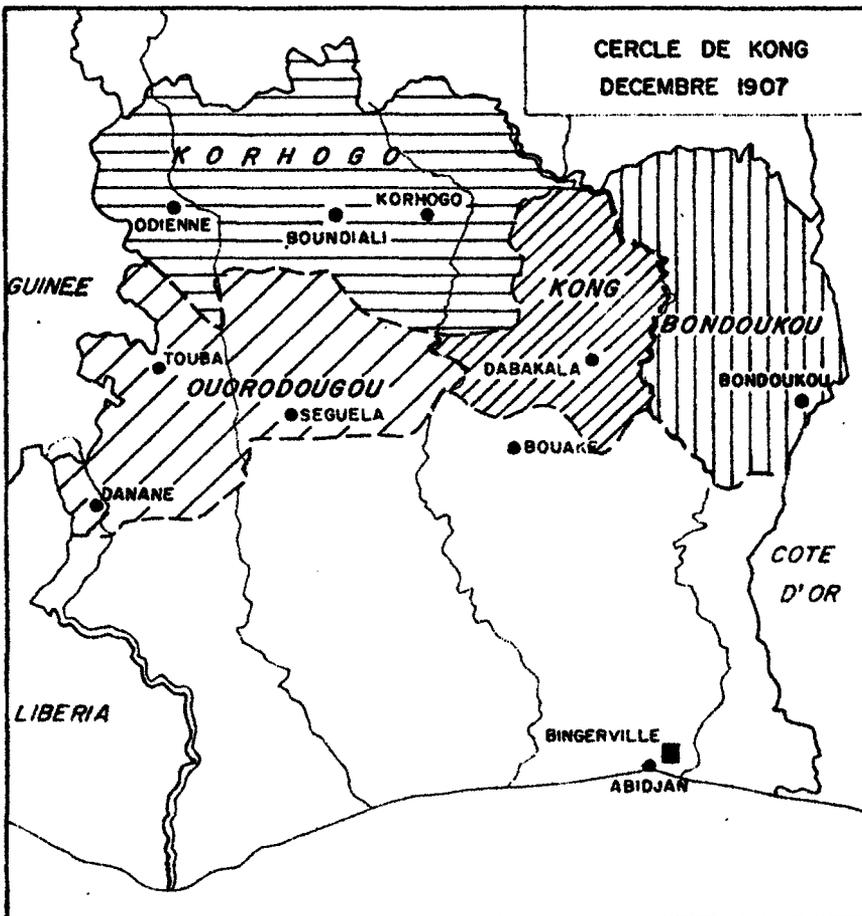
(1) Voir carte n° 1 page 8.

Les termes région de Kong, cercle de Kong ne correspondent pas à la même délimitation géographique au cours du temps. Dans la mesure du possible un renvoi à la carte correspondante sera donné au cours du texte.

Carte n°1



Carte n°2



----- Limite de cercle
- - - - - Limite provisoire

Echelle 1/6400 000

II - "LES BIENFAITS DE L'IMPÔT ET DU COMMERCE"

Les français arrivent dans un pays ruiné et vide d'hommes. Le cheptel a entièrement disparu, Kong ne compte plus que 100 habitants.

1 - Le redressement

L'heure n'est pas encore à l'exploitation coloniale. Il faut d'abord redresser l'économie et asseoir la domination militaire et administrative. Sur toute la Côte d'Ivoire, l'autorité coloniale n'a alors prise que sur une mince bande côtière autour de quelques comptoirs dans le Sud et dans le Nord, sur les territoires abandonnés par Samory.

Avec la collaboration des populations locales, les français vont entreprendre un véritable travail de développement régional.

La perception de l'impôt ne sera pas immédiate et les aides économiques en matériel et bétail seront conséquentes.

Leur première action sera de repeupler le pays. Ils vont dans les régions voisines rappeler et bien souvent libérer de captivité les sénoufo qui avaient fui chez les Baoulé, les Gouro, les Mandé, ou suivi comme esclaves les troupes de Samory. Ils luttent également contre l'esclavage domestique.

Après 1900, Kong enregistre 1.500 nouveaux habitants.

Grâce à des importations de bétail du Soudan l'élevage a repris dans le cercle de Korhogo (1), en 1909 on indique la présence de plus de 10.000 boeufs, près de 11.000 moutons et plus de 11.000 chèvres (2).

La région est vite auto-suffisante en vivres et en 1912-1913 elle exporte vers la côte 300 tonnes de riz, 4 tonnes de coton, 7 tonnes de caoutchouc, du maïs, des arachides, du beurre de karité et des peaux (2).

(1) Voir carte n° 2 page 8.

(2) Ces données sont issues du mémoire de maîtrise de LARGATON OUATTARA : "L'implantation de l'administration française en pays sénoufo 1898-1914".

Les infrastructures accompagnent ce redressement. Le télégraphe qui avait relié Dabakala à Bassam en 1900, relie Korhogo à Bouaké en 1907. Les anciennes routes sont agrandies, d'autres créées; en 1906 elles sembleront tout à fait suffisantes à l'administrateur Delafosse. Une école ouvre ses portes à Korhogo en 1903, Odienné possédait déjà la sienne depuis 1898. Il existe un tribunal de cercle à Korhogo et à Dabakala dès 1908. Un médecin européen travaillera à Korhogo dès 1905 et en 1911 une campagne de vaccination antivaériolique touchera 70.160 personnes.

On peut alors dire que l'économie du Nord est satisfaisante, la région est même bien lotie par rapport au reste du pays en ce qui concerne les infrastructures économiques et sociales. Comme les habitants des autres régions, les habitants du Nord subissent les corvées de portage et l'impôt, ils sont de plus astreints à ravitailler les troupes coloniales aux prises avec les Baoulé(1) et à assurer les liaisons en mettant à disposition des contingents de porteurs. Ils doivent travailler aux routes, ponts et bâtiments. L'exploitation coloniale va réellement commencer avec le développement du commerce.

(1) Alors que le Nord est totalement sous domination française, la "pacification" s'étend à l'intérieur du pays. En 1910 la révolte des Abbeys posera beaucoup de problèmes à l'Administration.

2. L'exploitation coloniale et administrative

Dans un premier temps, l'exploitation coloniale est essentiellement commerciale, sans souci de mise en valeur du territoire. La Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire est créée dès 1908, alors que les trois quarts du pays ne sont pas encore "pacifiés".

Le Lieutenant-Gouverneur Angoulvant est conscient du problème et, bien qu'il déclare devant l'ensemble des représentants des grosses maisons de commerce le jour de l'inauguration de la Chambre de Commerce située à Bassam : "N'oublions jamais, Messieurs, que cette colonie est née de l'union féconde du Commerce et de l'Administration", il amorce le débat qui opposera continuellement l'Administration aux maisons de commerce : "Echanger rapidement de la marchandise contre du caoutchouc sauvage et de l'huile brute ou des graines, voilà le terme que vous assignez, aujourd'hui comme hier, à votre activité; l'agriculture et l'industrie, ces deux formes supérieures du labeur humain sont exclues de vos préoccupations".

L'Administration essaiera de favoriser les cultures plutôt que les produits de cueillette et de protéger les indigènes contre les exigences proprement esclavagistes des maisons de commerce et plus particulièrement des forestiers, concernant le recrutement de la main-d'oeuvre et la livraison de produits. Mais, quand elle agira pour son propre compte et lorsqu'il s'agira de ses intérêts, elle n'aura plus aucun scrupule d'ordre humanitaire; les commerçants à leur tour s'opposeront.

En 1912, les commerçants de Mankono et de Koroko (Korhogo) se plaignent des recrutements de l'Administration qui empêchent les indigènes de récolter le caoutchouc, de s'occuper de leur plantation et de satisfaire leurs besoins en portage.

En 1913, c'est une protestation de la Chambre de Commerce devant les pressions que l'Administration exerce sur les habitants du Nord pour qu'ils aillent livrer leur produit à Bouaké : "abus d'autorité dont les conséquences immédiates seraient la ruine des intermédiaires dioula et la gêne du commerce de la Haute Côte d'Ivoire (1), lequel a des intérêts tout autant défendables que ceux du commerce de Bouaké" (2).

(1) La Haute Côte d'Ivoire désigne alors le Nord de la Côte d'Ivoire.

(2) Bulletin de la Chambre de Commerce. Procès verbal du 15-16 janvier 1913.

L'Administration fera concurrence au Commerce en achetant elle-même le riz aux paysans pour les travailleurs du chemin de fer. En fait elle réquisitionnera les produits.

Ces querelles ne cesseront jamais, et, tirillés entre le Commerce et l'Administration, les habitants du Nord ne pourront suivre de politique précise, même à court terme, concernant le développement de leurs activités. Les décisions sont contradictoires et dépendent des intérêts immédiats des administrateurs ou des commerçants.

Aussi, quand l'administrateur de Korhogo propose d'élargir les plantations de riz pour "amener de l'argent dans son cercle", les commerçants lui répondent : "si l'argent manque dans le cercle de Korhogo, il n'y a qu'à donner des hommes de ce cercle aux exploitations forestières qui apprécient, à juste titre, la main-d'oeuvre de la race Korhogo, très travailleuse" (1).

Alors que les impôts rentrent sans problème et généralement avant la date d'échéance, les commandants de cercle qui se succèdent dans le Nord sont unanimes à déplorer les mauvais cours d'achat des produits qui rendent très difficiles les prévisions de production et entraînent une réticence à la vente.

Le paysan du Nord préfère vendre ses produits sur le marché intérieur plutôt qu'aux prix fixés par l'administration pour l'exportation. Le lieutenant gouverneur par intérim BOURGINE se demande s'il ne vaut mieux pas encourager la production locale pour le marché intérieur : "Je reconnais que ce commerce intérieur ne touche que la distribution de la richesse chez les indigènes, mais n'est-ce pas l'un des buts assignés à la colonisation de protéger, d'encourager et développer la vie économique interne des populations autochtones ?" (2). Les administrateurs se rendent bien compte déjà que les produits vivriers commercialisés sur place rapportent davantage aux paysans que les produits d'exportation comme le coton.

A Korhogo on est au seuil de la famine en 1929, une révolte éclate à Tingréla en 1930, les paysans ne peuvent plus fournir les produits - l'administrateur Lalande pressure le pays. Il sera désavoué par la suite et l'inspecteur des affaires administratives Jacquier, inspectant en 1932 le cercle de Kong (3) déclare (4) :

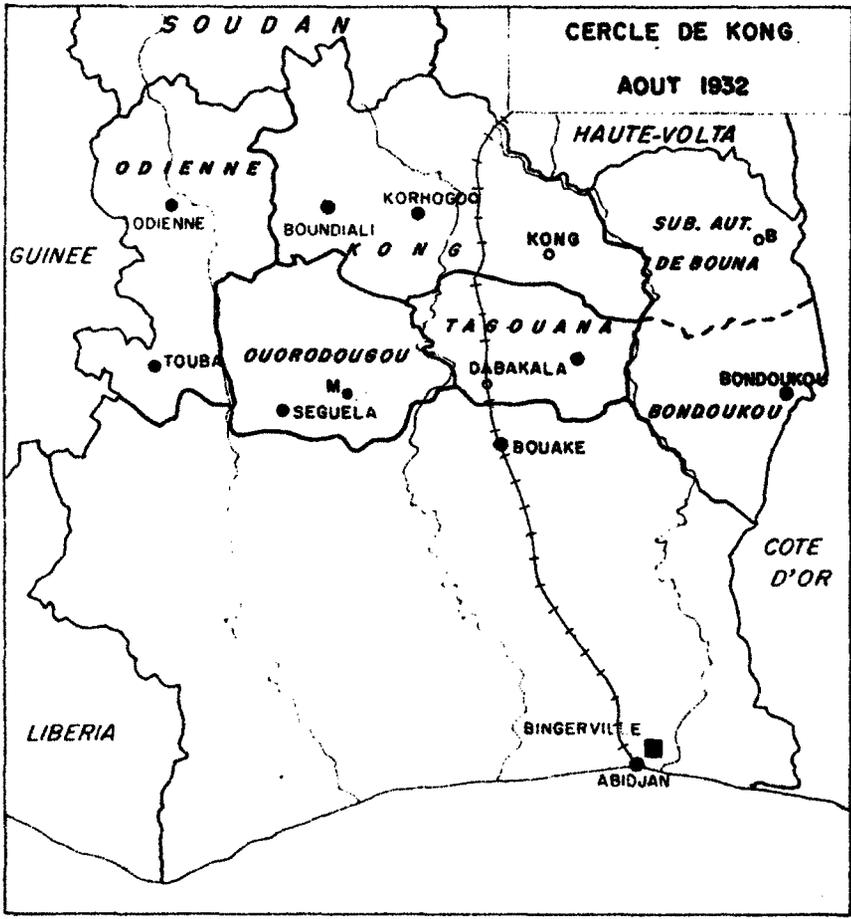
(1) Bulletin de la Chambre de Commerce 1922.

(2) Procès verbal de la Chambre de Commerce du 14 juin 1932.

(3) Voir carte n° 3 page 13.

(4) Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Dossier 3039 - VI-27-7.

Carte n°3



"Pendant un temps on avait considéré le cercle de Kong un peu comme la "vache à lait" de la colonie à qui l'on pouvait tout demander, vivres et main-d'oeuvre. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Avec la crise économique(1) les recrutements de manoeuvres ont presque complètement cessé".

Ce genre de problèmes alimentaires ne cessera de se reproduire. En 1933 le commandant du cercle de Korhogo (2), M. Bordarier écrit à propos de l'insuffisance alimentaire que connaît Boundiali.

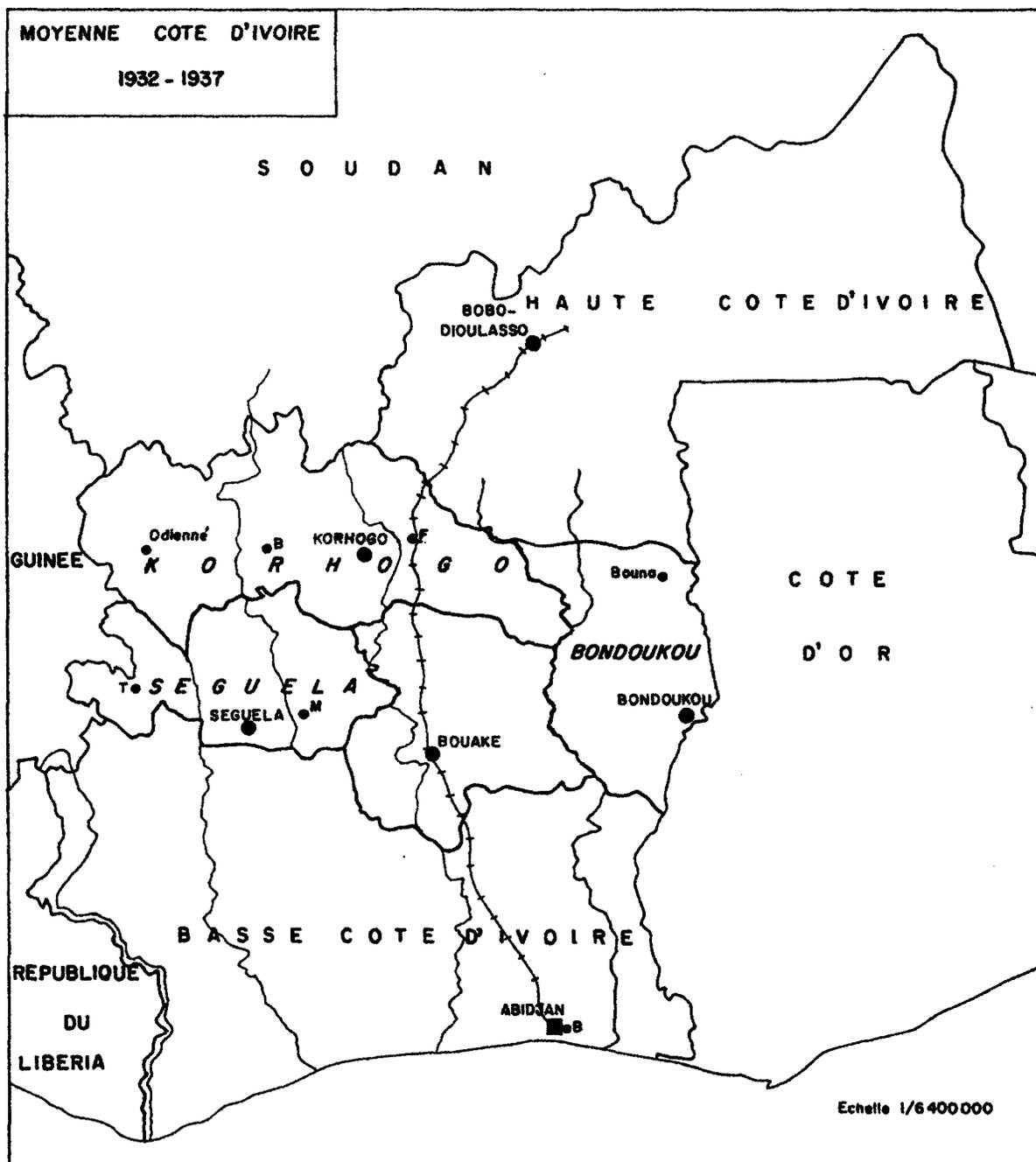
"J'ouvre ici une parenthèse sur la particulière apathie des indigènes de la subdivision de Boundiali qui "se défendent moins" devant les demandes qui leur sont faites (que) les indigènes des autres subdivisions qui mettent de côté soigneusement les quantités de vivres nécessaires pour la soudure, les dérochant soigneusement à toute investigation administrative".

A nouveau, disette à Boundiali en 1943, expliquée comme suit par l'administrateur en chef des colonies P. de GENTILE : "La disette qui a duré trois mois en 1943 dans la subdivision de Boundiali provient, d'un contingent trop élevé de riz qui avait été imposé au cercle (de Korhogo), et par répercussion à Boundiali - les indigènes de cette région pour se procurer le riz à fournir avaient échangé avec le Soudan une partie de leur stock de mil".

Ainsi, alors que l'on ne relève pas d'années particulièrement mauvaises pour les cultures et que la qualité des terres et du travail n'est pas en cause, le Nord connaît périodiquement des famines directement imputables aux prélèvements excessifs de l'Etat colonial.

(1) La crise de 1929 eut de lourdes conséquences dans les colonies.

(2) Voir carte n° 4 page suivante.



3. Les infrastructures

Les infrastructures économiques accompagnent le processus d'exploitation commerciale et l'extension du pouvoir colonial.

Le Gouverneur Angoulvant prenant son commandement en 1908 déplore que la majeure partie du pays, échappe encore aux "bienfaits du commerce et de l'impôt". Pour remédier à cela, il va faire accélérer les travaux du chemin de fer commencés en 1903 à Abidjan qui n'est alors qu'un minuscule village (1).

Lors du découpage administratif de 1915, le chemin de fer constitue l'axe central de la réorganisation territoriale. Voici comment l'entend Angoulvant (2).

"... Les cercles ayant le privilège d'être traversés par la voie ferrée, ... devraient être organisés de façon à utiliser au mieux cet instrument économique en dirigeant vers ses stations, par un réseau de routes appropriées, la production des territoires qui l'avoisinent.

"... Leurs chefs-lieux sont ou seront à 100 km en moyenne les uns des autres (Abidjan tête de ligne, Agboville km 82, Dimbokro km 182, Bouaké km 316, Kangono km 400, Tafiré km 480...). Les postes administratifs secondaires sont tous situés, à l'Est et à l'Ouest sur la grande ligne, au Nord et au Sud sur l'embranchement de l'Ouest, à 50 km environ de chaque grande zone dont le développement commercial serait ainsi assuré grâce aux routes convergeant vers elles..."

La voie ferrée (R.A.N. - Régie Abidjan-Niger) atteindra Bouaké en 1912, Katiola en 1923, Tafiré en 1927, Ferké en 1928, Bobo-Dioulasso en 1934 et enfin Ouagadougou en 1955 (3).

La région Nord est bien desservie. Un rapport d'inspection du cercle de Kong en 1932 se félicite du très bon état des routes. La subdivision de Ferké a un réseau routier de 650 km, celle de Korhogo de 545 km et celle de Boundiali de 307 km. Au total pour le cercle, 1.489 km de pistes carrossables.

(1) Bingerville restera la capitale de Côte d'Ivoire jusqu'en 1933.

(2) "La pacification de la Côte d'Ivoire". Paris Larose 1916 - cité dans l'Atlas de Côte d'Ivoire.

(3) Voir carte page précédente.

Beaucoup d'espoirs sont alors mis dans le développement des villes du Nord. Le gouverneur ANTONETTI déclare à propos de Ferké lors de discussions pour le lotissement de la ville (1) : "Je veux créer là une grande ville en éventail, autour d'une grande place, avec un quartier pour chaque race. Je veux ressusciter la vieille et grande ville de Kong et lui redonner la splendeur qu'elle avait avant sa destruction par Samory".

En 1932 un bureau des douanes est installé à Ferké. A Boundiali, Odienné et Bouna des postes sont établis pour la perception de différents droits concernant les marchandises introduites en Côte d'Ivoire.

Il faut noter qu'avec la voie ferrée, les activités commerciales se structurent autour de l'axe ferroviaire. Bobo-Dioulasso en 1939 connaît le même volume d'activités commerciales que Bouaké. Cependant on peut s'étonner de ne pas trouver à Ferké ni à Korhogo d'antennes de grandes maisons de commerce CFAO, SCOA, CICA... ce qui laisse la place aux sociétés commerciales individuelles et aux initiatives des planteurs.

(1) Bulletin de la Chambre de Commerce d'Abidjan. 1924.

4. Les plantations européennes

La crise de 1929 a été très violemment ressentie dans les colonies. Dès 1927, les cours du cacao chutent, accusant une perte de 75 % vers 1930. Les plantations européennes de cacao, mal gérées sont abandonnées, ce sont les planteurs africains qui continueront cette culture qu'ils pratiquaient déjà depuis 1917.

La contradiction structurelle de l'exploitation coloniale de cette époque éclate : pas d'investissements productifs pour une exploitation commerciale intensive.

Aussi, à partir de 1930 il y a un net effort de mise en valeur du territoire ; le procès verbal de la réunion de la Chambre de Commerce du 24 février 1935 nous indique la progression des produits de cultures sur les produits spontanés dans les tonnages d'exportation de la colonie.

Evolution des tonnages et pourcentages des produits spontanés et de culture dans les exportations (bois exclu)

Année	Productions spontanées		Productions de cultures	
	Tonnes	%	Tonnes	%
1900	22.853	99,9	24	0,10
1095	17.249	99,82	31	0,18
1925	112.337	94,5	6.797	5,5
1930	114.198	83	22.530	17
1934	58.265	53,5	51.017	46,5

La chute des productions spontanées exportées, principalement composées de caoutchouc, de glu et d'huile, est due à l'effondrement des cours et également à l'épuisement des ressources naturelles qui entraîne la dégradation de la qualité de ces produits, de ce fait difficilement exportables.

La culture du café, et du cacao est encouragée par des primes instituées en 1931 pour le café, en 1933 pour le cacao.

De 1938 à 1945 les produits de cueillette exportés passeront de 24.000 tonnes à 15.000 tonnes et grâce au café et au cacao, les exportations de produits de culture passeront de 67.000 tonnes à 79.000 tonnes.

L'arrivée du chemin de fer à Ferkéssédougou en 1928 va donner un grand essor à la ville qui prend une importante avance sur Korhogo quant à la création de nouvelles plantations. La crise que connaît alors le cours du cacao, conduit les colons à se tourner vers de nouvelles cultures. Certains choisissent de s'installer dans le Nord pour cultiver le sisal et le kapock.

Les efforts n'ont pas manqué pour mettre le Nord en valeur. Zone de savane ne voulait pas dire zone de pauvreté. Beaucoup d'essais agricoles voient le jour, quelques petites unités industrielles se montent. Les colons européens multiplient leur demande de concessions. En 1932 la réglementation sur les droits fonciers indigènes (1) n'a pas encore eu à jouer dans le Nord, les colons européens y disposent de plus 12.000 hectares de concessions dont la moitié à titre définitif.

Alors que la crise sévit en Côte d'Ivoire, que les demandes de concessions sur l'ensemble du territoire se ralentissent (2), le Nord semble jouir d'une activité relativement importante.

Le rapport d'inspection du Cercle de Kong, établi en 1932 par l'Inspecteur des affaires administratives JACQUIER (3) offre une vue optimiste du développement du cercle.

Dans la région de Ferké existent plus de 10.000 hectares de concessions, pour la plupart plantées en sisal et en kapockier - les plantations de sisal sont encouragées par le gouvernement qui offre une prime de 800 F la tonne à l'exportation: la production de la région se monte à 500 tonnes.

(1) Le décret du 23 octobre 1904 pour l'AOF proclame propriété de l'Etat français les "terres vacantes et sans maître". Les terres acquises par les colons et celles dont les autochtones voulaient se voir reconnaître la propriété furent soumises au régime de l'immatriculation dès 1900 en Côte d'Ivoire. Voir Suret-Canale "Afrique Noire - l'ère coloniale". Editions Sociales.

(2) Les concessions provisoires de moins de 200 hectares passent de 9.682 hectares en 1929 à 3.731 en 1932. La superficie totale des concessions accordées définitivement chaque année tombe de 11.792 hectares en 1929 à 631 en 1933. Voir TIREFORT (1979).

(3) Archives Nationales de Côte d'Ivoire.
Dossier 3039 - VI - 27-7.

Il existe 6 implantations européennes.

- La CACIB (Compagnie Agricole Commerciale et Industrielle de Badikaha) se propose d'exploiter 4.000 hectares essentiellement en sisal.

Une usine de défibrage de sisal fonctionne à plein rendement ainsi qu'une huilerie d'arachide qui épuise la production locale et doit acheter 1.000 tonnes à Banfora.

- La SACAF (Société Anonyme des Cultures Africaines), a déjà planté des kapockiers sur 300 hectares et s'est fait concéder 1.000 hectares à titre provisoire. Elle possède une scierie et un atelier d'ébénisterie.

- La Compagnie Financière et Agricole de la Côte d'Ivoire, à Kitanédougou envisage d'exploiter 2.000 hectares dont 600 sont déjà plantés en sisal.

- Léon GRAS à Ferké a planté 200 hectares de kapockiers

- SERVILLE et CHATRAN, auteurs de l'ouvrage "Contribution à l'étude de la culture du kapockier en AOF", ont demandé 400 hectares.

- André CHIAPPA à Naniéfongo, dispose de 1.900 hectares à titre provisoire pour planter des kapockiers.

Le premier ouvrage d'hydraulique agricole du Nord apparaît pour une rizière irriguée à Ferké.

A Korhogo les plantations européennes, plus réduites, occupent près de 400 hectares, plusieurs rizeries sont repertoriées également et une usine d'égrenage de coton de l'Association Cotonnière Coloniale fonctionne en permanence. Un groupe mobile d'égrenage de coton circule dans la subdivision d'Odienné (1).

Une ferme modèle "indigène" tourne dans les environs de Korhogo. Les essais de plantation de sésame et de ricin ont donné lieu à des échecs, mais le commandant de cercle se propose de se livrer à d'autres expérimentations.

A toutes ces plantations, il convient d'ajouter les plantations de kapockiers dites "des chefs de canton" qui, cultivées collectivement au profit de quelques-uns tournèrent vite à l'échec.

(1) Voir en annexe les tableaux et graphiques sur les exportations de sisal, de kapock et de coton.

L'enquête de 1939 sur la production industrielle en AOF et au Togo précise les activités de la CACIB et de la SACAF.

En 1939, la CACIB possède une usine de défibrage de sisal qui produit 318 tonnes et emploie 250 personnes, une scierie au chiffre d'affaires de 60.000F qui emploie 60 personnes et une savonnerie qui produit 128 tonnes et emploie 30 personnes.

La SACAF possède une rizerie au chiffre d'affaires de 15.000 F qui emploie 14 personnes, une usine d'égrenage de kapock à la capacité de production de 10 tonnes (elle en produit 7,5 en 1938) qui emploie 17 personnes, une usine de défibrage de sisal à la capacité de production de 150 tonnes qui ne produit pas, et enfin, une scierie au chiffre d'affaires de 45.000 F qui emploie 15 personnes.

Le tableau suivant indique la situation agricole de la Côte d'Ivoire en 1934. La richesse des régions de savane est tout à fait comparable à celle des régions de forêt.

Si les peuplements naturels qui intéressent surtout les commerçants, se trouvent en région de forêt pour 66 % d'entre eux (palmier à huile et colatiers), on constate que l'effort pour la mise en valeur du Nord est important : 45 % des cultures aménagées sont des cultures plus spécifiques aux régions de savane (coton, sisal, kapock, arachides, sésame, karité). De plus, il est raisonnable d'estimer que pour la majeure partie d'entre elles, les céréales sont produites au Nord.

La différenciation de richesses Nord/Sud n'apparaît pas encore. On trouvera en annexe de cette étude, des tableaux et graphiques illustrant l'évolution des cultures de savane et celle du café et du cacao.

Statistique des Eléments constitutifs de la Richesse
de la Côte d'Ivoire au 31 Décembre 1934

DESIGNATION	HECTARES	PLANTS
a) PEUPELEMENTS NATURELS		
Palmier à Huile	700 000	42 000 000
Arbres à Karité	400 000	24 000 000
Essences à Caoutchouc et à Glu	35 000	2 450 000
Colatiers	200 000	8 600 000
Kapokiers	37 200	3 720 000
TOTAUX.....	1 372 200	80 770 000
b) CULTURES AMENAGEES		
Palmier à Huile a) Peuplements aménagés	31 034	1 861 440
b) Plantations de Palmiers sélectionnés	3 892	233 520
Cocotiers	9 757	975 700
Cacaoyers	159 151	152 117 000
Caféiers	69 457	70 000 000
Colatiers	4 492	1 492 000
Bananiers	958	958 000
Cotonniers	80 075	80 075 000
Sisal	6 390	6 390 000
Kapockiers	2 200	222 000
Arachides	134 110	
Sésames	2 000	
Arbres à Karité	1 000	
TOTAUX.....	504 516	
c) CEREALES		
Riz	262 000	
Maïs	247 500	
TOTAUX.....	509 500	

Source : Bulletin de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire - 1935.

5. Le premier programme économique

Le premier programme économique est celui du gouvernement RESTE en 1933. Il s'agit de spécialiser en café, cacao "toutes les régions où c'est possible". Un effort est prévu pour les arachides dont les semences seront cultivées à Séguéla, Vavoua, Boundiali et la production pour la consommation et l'exportation organisée tout au long de la voie ferrée de Bouaké à Bobo. La Haute Côte d'Ivoire (1) se spécialisera en kapock, le coprah sera récolté entre Bassam et Abidjan. Le coton doit sélectionner ses semences et les terres à meilleur rendement mais aucune politique précise ne le concerne. Quant au riz, ses rendements sont très mauvais en comparaison avec celui de Madagascar ou d'Indochine, peu d'espoirs reposent sur lui.

Déjà, les pouvoirs publics semblent miser sur le café et le cacao pour mettre en valeur la colonie, mais aucune politique cohérente ne se dégage encore.

On peut alors difficilement parler d'industrie avant la deuxième guerre. Les produits locaux sont commercialisés sur le territoire à un cours très élevé. Le coût d'implantation des industries les rend non concurrentielles. Une tentative est faite du côté des huileries : aussitôt les huileries métropolitaines s'élèvent contre cette concurrence jugée déloyale. La Côte d'Ivoire se doit d'être d'abord un marché qui offre des débouchés aux produits français. Elle ne doit pas concurrencer la métropole par ses productions. Le minimum est fait concernant le traitement de base des produits : égrenage de coton, conditionnement de café, défibrage de sisal, huileries.

Dès 1922, ont été réalisées 4 usines de coton, jugées fort coûteuses, à Dimbokro, Bouaké, Korhogo et Dabakala (2). Mais il semble que l'on s'en désintéressera vite et le gouvernement cède l'exploitation de ces usines à la Chambre de Commerce puis à l'Association Cotonière Coloniale qui aura bien du mal à assumer cette charge.

(1) Voir carte page 15.

(2) Un rapport de 1916 sur la situation du coton en Côte d'Ivoire signalait déjà 2 usines à vapeur à Dimbokro et à Bouaké et 5 usines à bras à Yamoussoukro, Dabakala, Korhogo, Bondoukou et Séguéla.

On est étonné de constater qu'aucun effort n'est fait pour mettre en valeur les possibilités de production de fibres pour l'industrie textile. Pourtant le marché local existe et même les bases industrielles. L'usine textile de Bouaké, les Etablissements Robert CONFREVILLE tourne depuis 1922 et a connu de nombreuses et régulières améliorations et extensions.

Alors que la France est une grande importatrice de coton (1), la culture du coton n'est pas encouragée, stagne voire régresse.

De 1935 à 1940 les importations textiles représentent toujours plus de 25 % du total de la valeur des biens importés. Après guerre les seules importations de fil de coton, de couvertures et de tissus imprimés de coton, et de sacs d'emballage seront toujours supérieures à 10 % du total des importations.

(1) En 1922, la France consomme 220.000 tonnes de coton dont 90 % proviennent des Etats-Unis.

III - DU TRAVAIL FORCÉ AUX MIGRATIONS SPONTANÉES

Dès le début de la colonisation le recrutement de travailleurs pose des problèmes cruciaux. Nous avons vu les différends qui opposaient les commerçants à l'Administration concernant la réquisition de travailleurs pour des travaux de portage et pour satisfaire les besoins en main-d'oeuvre des forestiers.

Les régions de savane, le Nord de la Côte d'Ivoire, et surtout la Haute Volta, devinrent rapidement un réservoir de main-d'oeuvre.

Pour la construction du chemin de fer Kayes-Thiès, la Haute Volta doit fournir en 1922, 6.000 travailleurs renouvelés tous les 6 mois (peu d'entre eux en effet résistaient plus de 6 mois à ce genre de travail) et 2.200 pour le chemin de fer de la Côte d'Ivoire. Le Nord de la Côte d'Ivoire connaîtra ce genre de tribut après l'échec des plantations de sisal et de kapock dans le Nord lorsque tous les efforts économiques seront orientés vers le café et le cacao du Sud (1).

Plus tard, les plantations coloniales se développent, les cultures d'exportation nécessitent de disposer d'une main-d'oeuvre abondante et quasi gratuite qu'il faut détourner de l'attraction de la Gold Coast où elle est mieux payée et ne subit pas de tracasseries administratives. Des migrations massives sont organisées par les colons planteurs de la zone forestière.

Les recrutements administratifs seront pourtant longs à satisfaire les colons. En 1936, l'Administration n'a pas encore légalisé l'établissement du contrat d'un an pour les travailleurs des cercles du Nord, ce manque de garantie pour les employeurs 'ne permet pas de faire face aux frais de recrutement de la main-d'oeuvre'.

En 1938 le cercle de moyenne Côte d'Ivoire qui était situé en 1ère zone pour la fixation du salaire minimum, est déclassé, passe en 2e zone et rejoint ainsi les tarifs pratiqués pour la Haute Volta.

(1) Pour l'évolution des exportations du café et du cacao et des produits de savanes, se reporter aux graphiques et tableaux en annexe.

Au travail "volontaire" qui désignait le recrutement administratif, succède le travail "obligatoire", puis devant la pénurie de main-d'oeuvre, le travail "forcé" devient la règle. De fait, ces nuances ne reflètent pas de différences fondamentales entre les statuts du travailleur. Il n'y a pas eu réellement proclamation d'une loi sur le travail forcé avant septembre 1939 où est mis en application un décret sur "l'organisation de la nation en temps de guerre". Les modalités de recrutement sont laissées à l'appréciation des administrateurs.

Laurent GBAGBO cite une note de 1942 sur les ressources en main d'oeuvre de l'Afrique Occidentale française (1). Le gouverneur DESCHAMPS fait le point sur les possibilités de recrutement de l'administration. Il avance l'énorme chiffre de 2.246.837 recrutables, ce qui ne semble guère réaliste bien que la Haute Volta, alors Haute Côte d'Ivoire (2) soit incluse dans ces chiffres (3). Par contre, les répartitions par région sont très significatives. La moyenne et la Haute Côte d'Ivoire peuvent fournir 73 % des manoeuvres, les régions desservies par le chemin de fer 41 %. Les régions forestières ne fourniraient que 15 % du total.

Les violentes attaques menées contre le gouffre financier que représente alors l'Office du Niger, auront principalement pour but de sauvegarder la main-d'oeuvre mossi pour les besoins de la Basse Côte, en empêchant son utilisation pour la mise en valeur de la vallée du Niger.

La seconde guerre mondiale accentue l'exploitation coloniale et impose l'utilisation maximum des ressources d'Outre-Mer. Les plantations doivent accroître leur rendement pour soutenir l'économie de guerre.

L'Administration favorise alors le développement des plantations de la zone forestière. Le ravitaillement général pendant la guerre s'est engagé à acheter ferme les produits suivants : cacao, café, arachide, palmiste, huile de palme.

(1) Laurent Gbagbo "Les ressorts socio-économiques de la politique ivoirienne (1940-1960). Doctorat de 3e cycle d'histoire 1979. Voir page 38 et suivantes.

(2) Voir carte page 15. Les statistiques ne distingueront vraiment la Haute Volta de la Côte d'Ivoire qu'à partir de 1951.

(3) Il semble bien que le rattachement de la Haute Volta à la Côte d'Ivoire, lui faisant perdre son statut de territoire autonome, ait accéléré les recrutements de travailleurs originaires de Haute Volta. Ce fut l'annexion du réservoir de main-d'oeuvre au seul service de la Basse Côte.

L'Administration locale redouble d'efforts pour fournir la main d'oeuvre aux entreprises privées de la colonie. Les produits (1) sont exportés sur la métropole d'abord, puis sur l'Algérie quand prendra ses fonctions le gouverneur LATRILLE, nommé par le Commissaire aux Colonies du gouvernement gaulliste d'Alger.

Le cercle de Korhogo devait alors fournir 6.000 manoeuvres tous les 6 mois pour les plantations de basse côte, en sus des charges militaires et des charges de travaux courants.

En 1944, P. de GENTILE, inspecteur des Affaires Administratives de la moyenne Côte d'Ivoire fournit un rapport (2) étonnant sur lequel il convient de s'arrêter, sur la situation du cercle de Korhogo, qui comprend alors les subdivisions de Korhogo, Ferkéssédougou, Boundiali et Odienné (3).

Les charges que supportent le cercle sont bien différenciées : charges fiscales, militaires, de travaux, de cultures ou de cueillette, de main-d'oeuvre.

- Les "charges fiscales" n'ont pas tout à fait quadruplé de 1933 à 1944. Elles varient de 57 F à Odienné à 74 F à Korhogo et Ferkéssédougou. A Boundiali la souscription à l'Emprunt Africain et la souscription pour la Résistance a été de 4.012.670 F soit 100 F par personne imposable ("ce chiffre aurait été adopté d'enthousiasme par chefs et notables à la suite d'un éloquent exposé du chef de subdivision") ce qui porte la contribution fiscale de Boundiali à 8.346.220 F sans compter les impôts qui ne frappent pas tout le monde

- M. de GENTILE s'inquiète : cette subdivision ayant déjà tant donné pourra-t-elle s'acquitter des impôts de cette année ?

- Les charges militaires - 295 prisonniers et 1.615 combattants sont à porter au mérite du cercle. M. de GENTILE calcule un manque à gagner, du fait de l'absence de 1.810 hommes valides, de 540 tonnes de riz, 360 tonnes de maïs et 360 tonnes de mil.

(1) Pendant une période le café et le cacao seront achetés par l'Administration et brûlés.

(2) Archives Nationales de Côte d'Ivoire.
Dossier 3039 - V-45-36/499.

(3) Voir carte page 15.

- Les charges de travaux (routes, travaux forestiers, ouvrages divers) : les ressortissants du cercle de Korhogo ont fourni 223.020 journées de travail.

- Les charges de culture et de cueillette - produits destinés à l'approvisionnement de la Basse Côte : 3.200 tonnes de riz, 790 tonnes de mil, 505 tonnes de maïs, 60 tonnes de caoutchouc, 900 ha de coton à cultiver et fourniture de bétail et volailles à des tarifs "administratifs".

M. de GENTILE raisonne en valeur travail et effectue ses calculs : soit une production de 450 kg de riz à l'hectare et 150 journées de travail nécessaire par hectare de riz, on obtient 1.066.500 journées. Pour le mil et le maïs cultivés sur le même champ on a une production moyenne de 500 kg de mil à l'hectare et le travail nécessaire est de 100 journées par hectare = 158.000 journées. Il faut 10 jours pour récolter 1 kg de caoutchouc : 600.000 journées, et, l'hectare de coton réclamant 100 jours de travail : 90.000 journées. Le manque à gagner sur les volailles et le bétail fournis n'est pas calculé.

- Les charges de main-d'oeuvre. Le cercle de Korhogo doit fournir 6.000 manoeuvres tous les 6 mois aux plantations de Basse Côte. Chaque manoeuvre, dans le meilleur des cas, est absent de chez lui 200 jours par an. Soit une perte de 2.400.000 journées par an. M. de GENTILE transforme cette fois les journées en tonnes de riz et trouve que 6.000 tonnes ne seront pas produites du fait de ces départs.

Si nous allons jusqu'au bout de ces calculs nous obtenons, en journées de travail :

223.020	pour les travaux
1.066.500	pour le riz
158.000	pour maïs et mil
600.000	pour le caoutchouc
90.000	pour le coton
<u>2.400.000</u>	pour la main-d'oeuvre
4.537.520	

En considérant qu'une année de travail comporte 295 jours (1), coefficient que retient M. de GENTILE, on trouve que ces obligations exigent 15.381 hommes valides, ajoutés aux hommes réclamés pour les charges militaires, ce sont 17.191 hommes dont doit se priver le cercle.

On imagine les conséquences sur l'économie du cercle. La population recensée est alors de 371.883 habitants. Les démographes estiment pour une population de ce type, africaine et agricole, que le pourcentage d'hommes valides ne dépasse pas 20 % (2).

La ponction est énorme. Près d'un homme valide sur quatre est détourné du circuit économique local. Bien sûr, les enfants et les femmes font également partie de la population active, cependant ce qui est réclamé par l'administration coloniale c'est bien l'équivalent en travail d'un homme valide sur quatre, même si femmes et enfants travaillent. Et nous ne tenons pas compte ici des charges fiscales qui doivent absorber la quasi totalité des "salaires" et des produits des ventes-réquisitions.

Les autres régions de Côte d'Ivoire ont, également été touchées mais aucune n'a subi d'aussi fortes ponctions et surtout une organisation aussi massive des migrations. Surtout, pour les autres régions, la mise en valeur du territoire s'effectue sur place, il n'y a pas fuite des produits ni de la main-d'oeuvre vers l'extérieur.

Bien sûr les planteurs africains des régions forestières subissent également de lourdes charges en main-d'oeuvre et supportent d'énormes brimades discriminatoires par rapport aux planteurs européens. Mais c'est bien leur région qui est mise en valeur et malgré tout, les plantations africaines se développent rapidement, une couche de planteurs africaine est bien implantée et s'organise en syndicat - c'est "la course à la terre", chacun organise sa plantation.

(1) Jacqueline PELTRE-WURTZ dans son étude sur "L'influence d'une société de développement sur le milieu paysan" ORSTOM 1979 détermine des temps de travaux de cet ordre, les femmes compte tenu du travail ménager dépassent les 300 jours. Et ce n'est plus l'époque coloniale !

(2) 50 % de moins de 15 ans, 7 % de vieillards, 23 % de femmes - ce ne sont que des ordres de grandeur.

En région forestière le travail forcé s'avère contraire à la logique du développement du pays. Chaque travailleur peut gagner beaucoup plus en créant sa propre plantation de café et de cacao et être compétitif, dès lors qu'est réglé le problème d'accès à la main d'oeuvre, par rapport au planteur européen. Un administrateur (1) résume bien la situation :

"On ne saurait concevoir le travail forcé pour des buts d'intérêts privés. Il y a quelque contradiction entre la politique de sauvegarde de la race et le travail forcé généralisé".

Alors que l'immense majorité des plantations de café et de cacao appartient à des planteurs ivoiriens, ceux-ci ne bénéficient naturellement d'aucune requisition de main d'oeuvre mais en sont parfois eux mêmes victimes.

La campagne 1944-1945 fournit les statistiques suivantes :

Plantations	Café (tonnes)	Cacao (tonnes)
Colons	6.663	1.638
Africains	32.049	31.395
TOTAL	38.712	33.033

Les africains, malgré la situation discriminatoire, fournissent 95 % de la production totale de cacao et 83 % de la production totale de café.

Cette contradiction et la combativité du syndicat des planteurs africains qui trouvera son prolongement politique dans le Rassemblement Démocratique Africain, conduisent le 11 avril 1946 à la loi Houphouët Boigny qui abolit le travail forcé.

(1) Cité par Chauveau-Richard "Une périphérie recentrée". Cahier d'Etudes Africaines n° 68 - mars 1978.

Le syndicat agricole africain organise dès sa création en 1944 le recrutement de travailleurs libres à des salaires nettement supérieurs à ceux des travailleurs forcés. Son président Houphouët-Boigny obtiendra lors d'une tournée dans le Nord, 1.500 manoeuvres volontaires en 2 jours par l'intermédiaire de Gbon Coulibaly et 3.500 par l'intermédiaire du Moro Naba de Haute Volta (1) ces chiffres s'ajoutant pour les habitants du Nord au recrutement déjà effectué par l'Administration : 6.500 fournis par Gbon Coulibaly, 30.000 fournis par le Moro Naba. Ainsi, les ivoiriens, comme les colons et l'Administration, organisent pour leur compte les migrations Nord-Sud.

L'abolition du travail forcé en 1946 va permettre l'intensification des cultures forestières et une accélération des migrations organisées des zones du Nord définitivement vouées à leur sort de réservoir de main d'oeuvre pour les zones de plantation.

Les travailleurs qui s'enfuyaient et se cachaient pour éviter le travail forcé ne vont plus hésiter à se présenter à l'embauche.

L'abolition du travail forcé ne va pas, bien au contraire, réduire les migrations vers le Sud - l'augmentation est même sensible, de l'ordre de 20 %, semble-t-il.

En effet, le 13 janvier 1947, le gouverneur Latrille déclare devant le conseil général : "42.000 travailleurs s'étaient embauchés librement pour participer à la vie économique du territoire, alors qu'en début de 1946, on ne comptait que 35.000 recrutés administratifs" (2).

Cette augmentation de recrutement est directement liée à l'essor du développement des plantations de café et de cacao - l'après guerre verra la Côte d'Ivoire tirer régulièrement plus de 75 % de ses richesses d'exportation de la culture du café et du cacao (3).

Le développement de la production du café et du cacao est également lié à la volonté de la France de mettre enfin en valeur les productions de ses colonies, et pour cela de spécialiser chacune d'elles. La Côte d'Ivoire sera spécialisée en café et en cacao, le Mali(4) en coton... . Le gouverneur Latrille favorisera enfin délibérément les plantations africaines, plus susceptibles que les plantations européennes d'assurer l'essor économique du pays.

(1) Voir le "rapport DAMAS".

(2) Cité par Laurent Gbagbo, ouvrage cité.

(3) Voir tableaux et graphiques en annexe .

(4) ex "Soudan Français".

Le problème de la main d'oeuvre reste crucial. La Chambre d'Agriculture devant ce problème, crée en 1946 un comité expérimental pour la mécanisation des cultures, mais il est dissout en 1952 pour cause d'échec; en effet les écarts entre plants de café et de cacao ne sont pas conçus pour un travail mécanisé, les machines ne peuvent circuler. Il aurait fallu déplanter tous les arbustes et recommencer de nouvelles plantations, chose irréaliste pour la multitude de petits planteurs.

L'administration favorise la descente des travailleurs. Elle assure des subventions spéciales à la R.A.N. pour permettre aux travailleurs de rejoindre gratuitement par le train la zone forestière.

Mais cette charge est vite estimée trop lourde - en 1950, 15 millions étaient inscrits au budget à cette fin.

Aussi les employeurs de Côte d'Ivoire vont organiser le SIAMO, Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main d'Oeuvre. Au transport gratuit par train, s'ajoutera le transport gratuit par route. Le financement se fera grâce à des taxes prélevées sur les exportations. Les comptes spéciaux des fonds café et cacao, puis en 1955, les Caisses de Stabilisation des Prix du café et du cacao vont reverser chaque année au SIAMO des sommes représentant environ 10 % du total des montants redistribués.

En 1960 avec l'indépendance, l'organisation des migrations est réglée d'après les accords signés entre le gouvernement de la Côte d'Ivoire et le gouvernement de la Haute Volta. Les courants de migrations sont établis et persistent jusqu'alors malgré le grand nombre de migrants qui se fixent sur leur lieu de travail.

La possibilité pour les manoeuvres migrants d'organiser leur propre plantation en forêt renforce le courant migratoire de la savane vers la forêt. L'exode rural, l'attrait de la ville, contribueront également à dépeupler la savane.

En 1975, on estimait le nombre de ressortissants voltaïques en Côte d'Ivoire à 726.000.

LES ACTIVITES DU SIAMO

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
1 : Nombre d'hommes recrutés par les entrepreneurs eux-mêmes dont les frais sont pris en charge par le SIAMO	50 017	12 513	4 994	6 664	14 835	5 549	3 163	3 411	1 836
2 : Nombre d'hommes recrutés par les centres SIAMO		27 347	19 936	22 122	12 732	15 037	14 267	17 329	23 030
3 : Nombre total d'hommes dont le recrutement et l'acheminement a été financé par le SIAMO	50 017	39 860	24 930	28 786	27 567	20 586	17 430	20 740	24 866

Extrait de : DECLERES
 Problème de la main d'oeuvre en Côte d'Ivoire et ses solutions.
 Cité par L. GBAGBO (1979).

IV - PRIORITÉ AU CAFÉ ET AU CACAO

1. La spécialisation des colonies

La conférence économique de Dakar fixe pour chaque pays de l'AOF et Togo (Sénégal, Mauritanie, Guinée, Niger, Soudan, Côte d'Ivoire, Dahomey et le Togo) les tonnages à exporter pour la campagne 1945-1946. Chaque pays doit ainsi se spécialiser. La Côte d'Ivoire doit se consacrer au café-cacao. En tonnage sa participation n'est pas particulièrement lourde (97.350 tonnes sur 640.987, bois non compris, soit près de 15 %).

La culture de l'arachide qui, en 1946, représente en valeur 61 % des exportations de l'AOF est négligée en Côte d'Ivoire pour être confiée au Sénégal. Le karité va au Soudan. Les autres oléagineux, produits du palmier, graine de coton et de ricin sont l'apanage du Togo et du Dahomey, le sésame est équitablement partagé entre Côte d'Ivoire et Guinée.

Le fait que la Haute Volta soit alors rattachée à la Côte d'Ivoire, spécialisée en café et en cacao, a sans doute été pour beaucoup dans l'abandon des cultures de savanes propres à la Haute Volta et dans lesquelles elle réussissait honorablement : karité, arachides, coton. Cette dépendance envers la Basse Côte aura été fatale à l'économie de savane et l'une de ses conséquences sera une fois de plus l'accélération de la migration de la main d'oeuvre vers le Sud.

C'est à cette époque que l'on peut dater le début du développement économique ivoirien. C'est aussi l'époque où Dakar, capitale de l'AOF, n'est plus la seule ville à recevoir la quasi-totalité des investissements de la métropole, aberration de la politique coloniale d'avant guerre.

Dakar moins favorisée, les cours du café et du cacao rivalisant avec ceux de l'arachide, la Côte d'Ivoire va peu à peu se hisser au premier rang des pays africains francophones.

REPARTITION DES EXPORTATIONS FIXEES PAR PAYS DE L'AOF - CAMPAGNE 45-46

PRODUIT	TONNAGE	TONNAGE		TONNAGE	
	TOTAL	DEMANDE A LA	DEMANDE A LA	DEMANDE AUX	DEMANDE AUX
	(T)	COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE	PAYS SPECIALISES	PAYS SPECIALISES
			%	(autre que C. I.)	(autre que C. I.)
				(T)	%
Arachides	427 900	2 000	0,5	Sénégal 400 000	93
Palmiste	75 000	7 000	9	Dahomey 40 000	53
				Guinée 16 000	21
Huile de palme	17 300	5 000	29	Dahomey 11 000	64
Beurre de karité	12 450	3 000	24	Soudan 8 300	67
Amandes karité	9 300	3 500	38	Soudan 5 000	54
Coprah	3 700	-	-	Togo 2 500	68
Sésame	2 000	1 000	50	Guinée 1 000	50
Graine de coton	6 500	2 500	38	Togo 3 000	46
Graine de ricin	1 500	-	-	Dahomey 1 200	80
Cacao	37 900	35 500	94	Togo 2 400	6
Café	36 900	35 000	95	Togo 1 300	3
Sisal	abandon	-	-	Guinée 500	
Coton	5 200	1 500	29	Togo 1 500	29
				Dahomey 1 500	29
Kapock	650	50	8	Soudan 400	61
Caoutchouc	4 687	1 300	28	Guinée 1 900	41
				Sénégal 1 300	28
TONNAGE TOTAL	640 987	97 350	15		

Calculs à partir du Bulletin n° 49 de la Chambre de Commerce.

2. Pas de FIDES pour le Nord

Désormais la France planifie le développement de ses colonies. En étudiant la répartition de ses investissements en Côte d'Ivoire, à travers les différents Plans de développement et l'utilisation des Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES), des Fonds d'Equipement Rural et de Développement Economique et Social (FERDES), des Fonds routiers..., nous disposons d'éléments financiers pour comprendre comment se structure l'espace économique ivoirien.

Le Plan de développement de 1947 prévoit 7 milliards de dépenses. Les engagements financiers dépendent des crédits que la Métropole met à la disposition de l'A.O.F. par l'intermédiaire du FIDES.

Le plan de développement économique de la Côte d'Ivoire met l'accent sur les infrastructures, le chapitre transport et les projets de réalisation du port absorbent près de 85 % des engagements financiers du Plan.

Le développement de l'agriculture ne trouve donc pas un grand appui financier. Cependant si les projets d'investissement pour le café, le cacao, le palmier et le bois, projets concernant exclusivement les zones forestières, recueillent 15 % des engagements, la zone de savane recueille à peine plus d'1 % avec un programme d'extension de la culture du karité et la majeure partie du programme élevage.

L'industrie du textile est à peine mentionnée. On fait appel aux investissements privés pour créer des usines de traitement de karité, de défibrage de sisal, de traitement de corps gras.

Les projets d'investissement du Plan de développement 1947

	Total en milliers de F.CFA	Part estimée de la région du Nord
Cacao	343.984	0 %
Café	223.400	0 %
Palmier	244.170	0 %
Karité	9.040	100 %
Produits vivriers	38.000	50 %
Modernisation des cultures	35.000	50 %
Bois	159.350	0 %
Elevage	117.880	75 %
Mines	5.800	30 %
Transports	5.493.000	35 %
Port	1.079.000	0 %
TOTAL	7.748.624	26 %

Ce pourcentage, 26 %, n'est pas négligeable mais non significatif. Il est surtout gonflé par le fait qu'il comprend les aménagements routiers et ferroviaires qui relient le Sud au Nord, et qui sont donc imputables également au Sud.

C'est une période où s'amorcent les grandes plantations de palmier à huile et se confirme la vocation de la Côte d'Ivoire comme exportateur de café et de cacao. Il faut satisfaire les besoins en matières premières de la métropole : "Tel qu'il est présenté, le Plan ne promet pas de miracles. Sa seule ambition est de contribuer à la mise en valeur de toutes les ressources de la colonie, dans l'intérêt de la France et dans son intérêt propre".

Dans l'intérêt de France il faut exporter des corps gras - un programme karité est lancé dans le Nord. Il s'annonce d'emblée difficile à réaliser. Produit de cueillette, le karité s'accommode mal des besoins industriels à grande échelle. Pourtant entre Sinématiali et Korhogo une plantation d'essai de 150.000 ha est envisagée! Dans 30 ans, les délais de rendement sont très

longs, on espère une récolte annuelle de 50.000 tonnes de produit. Les paysans sont réticents devant cette culture : "La difficulté principale est d'arriver à vaincre cette croyance tenace qui veut que le malheur frappe celui qui plante un arbre". Les prix d'achat de l'arachide, autre produit de traite, étant jugés trop bas par le planificateur lui-même, il est permis d'espérer que le paysan, obligé de se tourner vers la karité, vaincra sa répugnance. La station agricole de Ferkéssédougou entretient des pépinières de plants de karité. On crée une prime à la plantation et à l'entretien.

Pour le sisal, les projets sont également grandioses. Après une apogée en 1934, le sisal est tombé en désuétude, pour reprendre un peu d'activité pendant la guerre où, les importations de sac d'emballage étant suspendues, il a bien fallu remédier à la demande intérieure. D'énormes incendies dûs à des feux de brousse ont détruit les plantations de la CACIB, pendant la guerre - plantations qui s'étendaient sur 2.000 ha - la plupart des plantations d'avant guerre ont été abandonnées, le sisal ivoirien ne pouvait être concurrentiel sur le marché mondial. La culture du sisal est complexe, la production doit être traitée sur les lieux de récolte, les installations de défibrage sont onéreuses et, pour être rentables, les tailles des exploitations doivent être importantes. Les paysans du Nord laisseront donc le soin aux européens de reprendre dans cette production que réclame chaudement la métropole à ses colonies de l'AOF.

Un projet de 100.000 ha de part et d'autre de la voie ferrée est envisagé, mais il y a un problème de financement et le matériel pour l'usage correspondant au traitement de la production de 1.000 ha (rendement escompté 500 kg/ha) coûte au minimum 14 millions.

Bien que les cours pratiqués localement soient déjà de 50 % supérieurs à ceux pratiqués sur les marchés mondiaux, l'objectif fixé est de 3.000 tonnes dans les 5 ans à venir.

En 1947 voici comment se présentait l'exploitation de sisal : 7 plantations européennes, plus ou moins abandonnées, plus ou moins rentables :

Plantations	Superficie cultivée	Superficie récoltée	rendement actuel	Production	Possibilité de production en 1951
LEGER à KATIOLA					
Exploitation arrêtée	670	570	225	250	900
LEDENT à BOUAKE	55	55	100	5	75
CACIB à BADIHAKA					
Exploitation arrêtée	1.200	150	-	?	1.500
SACAF					
Abandonnée depuis 1941	453	-	-	?	300
Société des cultures					
DIAKANDAPE	1.440	900	400	230	370
DESTRE	130	100	510	50	75
PAULAIN-VALTEAU		165	300	50	70
TOTAL	?	1940	?	485	3.290

Malheureusement les efforts de remise en route resteront lettre morte pour la plupart.

A partir de 1948 la CACIB mettra 70 ha par an en exploitation. En 1950 sur 160 ha elle ne produira que 40 tonnes.

Le kapock subit le contre coup de la faveur dont jouit le sisal. Il existe alors à Korhogo 2.000 ha de plantations européennes, mais le kapock est avant tout un produit de cueillette et les rendements des plantations sont jugés inintéressants - l'objectif fixé est néanmoins de 200 à 250 tonnes.

Les exportations de sisal et de kapock ne cesseront de décroître pour devenir quasi nulles dès 1960 (1).

Alors que l'on continue des recherches pour développer des plants destinées au textile, sisal, kapock, dah, fibre de piassava et même banane, le classique coton manque à l'appel.

Le coton est longuement évoqué mais aucun projet ne lui est lié. Le ton est désenchanté.

(1) Voir tableau et graphique en annexe.

"Pour mémoire, l'avenir si limité de la culture cotonnière en Côte d'Ivoire ne permet de faire aucune prévision en ce qui concerne les graines de cotons".

Pour le coton fibre, l'avenir est également sombre, en 1946 les usines traitaient 157 tonnes de fibres (en 1947, 137 tonnes). Les usines textiles sont à peine citées sinon pour signaler que, pour 1948 l'usine Gonfreville disposera difficilement des 350 tonnes de coton-fibre qu'elle peut traiter. Le Plan demande sans conviction une subvention de recherches à l'IRCT : "Les usines d'égrenage ont une capacité de traitement bien supérieure à la production actuelle de coton brut. Il n'y a pas lieu dans la décade 1946-1956 de prévoir leur extension. De même l'industrie textile proprement dite est suffisamment équipée en regard de la production des 10 prochaines années".

Pourquoi cet abandon sans appel ? Les raisons climatiques et phytosanitaires, les variétés s'acclimatent mal, ne semblent pas seules en cause.

Des raisons 'psychologiques' (concernant les ivoiriens et non le planificateur....) sont avancées : "La culture du coton a mauvaise réputation : l'expérience de la Haute Volta n'est pas encore oubliée - la défaveur qui s'attache aux cultures autrefois obligatoires persiste".

Des raisons économiques : le coton rapporte peu - pour la campagne 1944/1945 un hectare rapporte 500 F, contre 8.000 F pour un hectare d'igname et de 8.000 à 10.000 francs pour un hectare de tabac.

La consommation locale (autoconsommation) est trop importante (60 % en 1945), le coton est rare sur le marché. On ne sait pas trop si ce sont les prix élevés pratiqués par l'usine Gonfreville qui poussent les paysans à se vêtir eux-mêmes ou si c'est le peu de coton disponible qui rend l'industrie textile si peu performante.

Enfin, dernier argument, "Il faut bien reconnaître que le coton contrairement aux autres produits, n'est d'aucun secours lors des disettes". (les disettes continuent donc dans le Nord...).

Explications certes intéressantes, mais il semble qu'il aurait été alors plus logique d'évoquer le choix de la France de spécialiser d'autres colonies en coton et de confier à la Côte d'Ivoire des objectifs de production destinés exclusivement à l'exportation dans des domaines précis : café, cacao, corps gras (palme, karité).

Distribution de plants et primes de plantation pour le café et le cacao se poursuivent.

Le mouvement est amorcé, la forêt est mise en valeur et la part du café et du cacao dans les exportations ivoiriennes atteint 92 % en 1954 et ne redescendra en dessous de 80 % qu'à l'indépendance (1).

Sisal, kapock, karité, sésame sont désormais des cultures abandonnées. Les migrations Nord-Sud continuent. Aucun effort d'infrastructures n'est entrepris dans le Nord.

Un premier bilan des projets financés par le Fonds d'Equipement Rural et de Développement Economique et Social (FERDES) apparaît dans "l'Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire" couvrant la période 1947-1958(2). Ce Fonds se propose d'aider financièrement les collectivités rurales. Au 23 juin 1958, 18 tranches ont été versées pour un montant total de 1.367,1 millions de francs. La région Nord (alors composée des cercles de Katiola, de Korhogo, d'Odienné et de Séguéla), recueille seulement 263,1 millions, soit 19 % du total des montants versés, pour financer les 157 projets approuvés par le Fonds. Ces 157 projets représentent pourtant le quart des projets du FERDES en Côte d'Ivoire.

En matière de Fonds routier, le Nord est encore plus mal loti. Aucune rubrique ne le concerne dans le premier programme (1953-1957) de 2 milliards. On peut seulement noter dans le 2e programme (1957-1961) de 2,95 milliards, un crédit de 40 millions pour la réalisation du tronçon Yamoussoukro, Bouaké, Katiola.

Cette injustice, le Nord compte 995.000 habitants en 1956, soit 30 % de la population ivoirienne alors estimée à 3.240.000 habitants, se poursuit. Le handicap en infrastructures du Nord s'aggrave.

Le 3e Plan quadriennal de développement économique et social 1958-1962 marque le lancement de grands programmes de plantation de palmier à huile, de cocotier et d'hévéa et consacre la suprématie économique d'Abidjan. De 1947 à 1956, les investissements publics pour Abidjan se sont élevés à 6.300 millions de F.CFA, bien plus que le montant du budget local sur la même période (5.135 millions).

(1) Voir tableau et graphique en annexe.

(2) Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan. Service de la Statistique.

En 1956, les revenus agricoles, auto-consommation non comprise, sont ainsi répartis en Côte d'Ivoire :

Est : 100.000 F par an pour une famille de 8 enfants. Le budget de cette famille se décompose ainsi :

- 35 % alimentation
- 20 % mobilier, objets ménagers
- 7 % main d'oeuvre
- 8 % construction
- 12 % impôts et taxes
- 18 % cérémonies, dépenses diverses.

Ouest : 50.000 F.

La décomposition du budget est très semblable à celle du paysan de l'Est mais le montant étant plus faible, il consacre 24 % de ses revenus monétaires aux impôts et ne paie pas de main d'oeuvre.

Centre : 25.000 F.

essentiellement dépensés en impôts, en achat de mobilier et en construction.

Nord : 15.000 F.

presqu'essentiellement consacrés aux impôts et taxes.

On note donc une variabilité des revenus de 1 à 7. Le rédacteur note cependant : "Les différences d'ordre climatique n'expliquent pas entièrement une telle diversité car la culture irriguée du riz (1), par exemple, est de nature à fournir un revenu par hectare presque aussi élevé que la culture du café et du cacao".

Si c'est l'enthousiasme devant l'essor pris par les cultures de café et de cacao, on ne souffle mot des cultures des régions de savanes. Plus une seule ligne sur le sisal, les graines de sésame... on évoque une production de karité sans commentaires au registre des exportations, une subvention ridiculement faible au coton.

(1) On estime alors que le riz pluvial permet une récolte de 550 kg à l'hectare, le riz irrigué permet une récolte de 2 tonnes de paddy à l'hectare.

Pourtant les industries textiles sont alors les premières industries ivoiriennes. Les Ficelleries de Bouaké sont installées depuis 1945 - Très vite par manque de sisal local, elles auront recours à l'importation de la totalité de leurs matières premières. Une contradiction échappe aux responsables du Plan : les usines ne tournent pas à pleine capacité alors que les importations de biens en coton augmentent régulièrement.

Importation de biens en textile naturel en millions de F.CFA

	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Fils de coton	20,4	41,6	69,3	109,7	145,1	121,6	102,6	94,5	70,0	55,6
Tissus de coton	223,1	259,0	692,5	970,9	1.632,1	1.381,5	723,2	1.069,7	666,5	565,7
Tissus imprimés coton	126,3	307,5	412,4	506,2	514,2	235,0	455,8	1.375,5	1.208,8	1.286,8
Sac d'emballage	0,2	52,2	110,8	138,0	142,9	431,5	160,8	186,5	258,5	298,7

Production des industries textiles locales

	1952	1953	1954	1955	1956
Egrenage de coton (tonnes)			3.500		
Coton fibre traité (tonnes)	480	383	767	700	968
Filature et tissage de coton (tonnes)	500	420	700		
Tissus et files teints (tonnes)	112	117	499	465	628
Bonneterie de coton (articles)			72.000		1.152.000
Ficelles et cordages de sisal (tonnes)	200	200			400

Les projets d'investissement pour la période 1958-1962 ne changeront en rien cette tendance.

Pour les cultures industrielles, café et cacao absorbent 2.040 millions sur les 2.943 consacrés à ce poste. Le coton ne reçoit que 50 millions, le reste va aux nouvelles plantations de forêt : palmier à huile, cocotier, hévéa.

Pour les cultures vivrières cependant, un effort est consenti au développement du riz pluvial qui concerne le Nord pour les 4/5. Par contre pas un sou pour améliorer les routes commerciales du Nord, tout l'investissement (1.800 millions) va aux pistes de collecte forestière.

Même la production animale, pour laquelle on pouvait penser que les investissements seraient concentrés dans le Nord, s'en détourne. On lance un grand programme de pêche en lagune (280 millions). Seule la ferme de Korhogo est explicitement inscrite avec seulement 15 millions.

La formation et la coopération sont à répartir dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire. La SATMACI gère l'encadrement mais, sur 9 centres prévus, un seul, Boundiali, n'est pas situé en zone forestière. On suppose que le Nord ne reçoit donc qu'1/9 de ce qui est inscrit en centres régionaux.

Quant à la production industrielle, elle ne concerne qu'Abidjan pour le programme énergie électrique et il est difficile de répartir les 700 millions de prospection et recherches minières.

Ainsi au chapitre "Production", si nous essayons de répartir les investissements entre zone forestière et zone de savane, nous avons :

	Zone forestière	Zone de savane	Non réparti	TOTAL
Production agricole	4.909	1.236	321	6.466
Production animale	280	15	350	645
Production forestière	442	22	112	576
Coopération/formation	162	11	1.036	1.209
Energie électrique	490			490
Recherche minière			700	700
TOTAL	6.283	1.284	2.519	10.086

En ce qui concerne les infrastructures, l'inégalité est flagrante. Le port d'Abidjan et l'aménagement des voies fluvio-lagunaires absorbent 1.540 millions, une seule route reliant le Nord au Sud est mise en chantier, toutes les autres desservent l'Ouest et l'Est vers Abidjan. 20 millions vont à l'aérodrome de classe C de Korhogo créé en 1953.

Aucun crédit n'est mis à disposition pour desservir les villes du Nord dans le sens Est-Ouest.

Répartition des investissements "infrastructure"

	Zone forestière	Zone de savane	Non réparti	TOTAL
Etudes			100	100
Port d'Abidjan	1.030			1.030
Routes et ponts	5.080	750	600	6.430
Voies navigables fluvio-lagunaires	510			510
Aéronautique	105	20		125
TOTAL	6.725	770	700	8.195

En ce qui concerne l'équipement social, la répartition se fait comme suit :

On prévoit la construction d'un lycée mixte à Korhogo et d'un centre d'apprentissage agricole et artisanal à Ferkéssédougou.

En matière de santé la circonscription de Korhogo reçoit 210 millions.

600 millions pour l'urbanisme et 800 millions pour l'habitat rural ne sont pas affectés avec précision, pas plus que 1.500 millions en hydraulique humaine. 10 millions sont prévus pour électrifier Korhogo.

Répartition des investissements "équipement social"

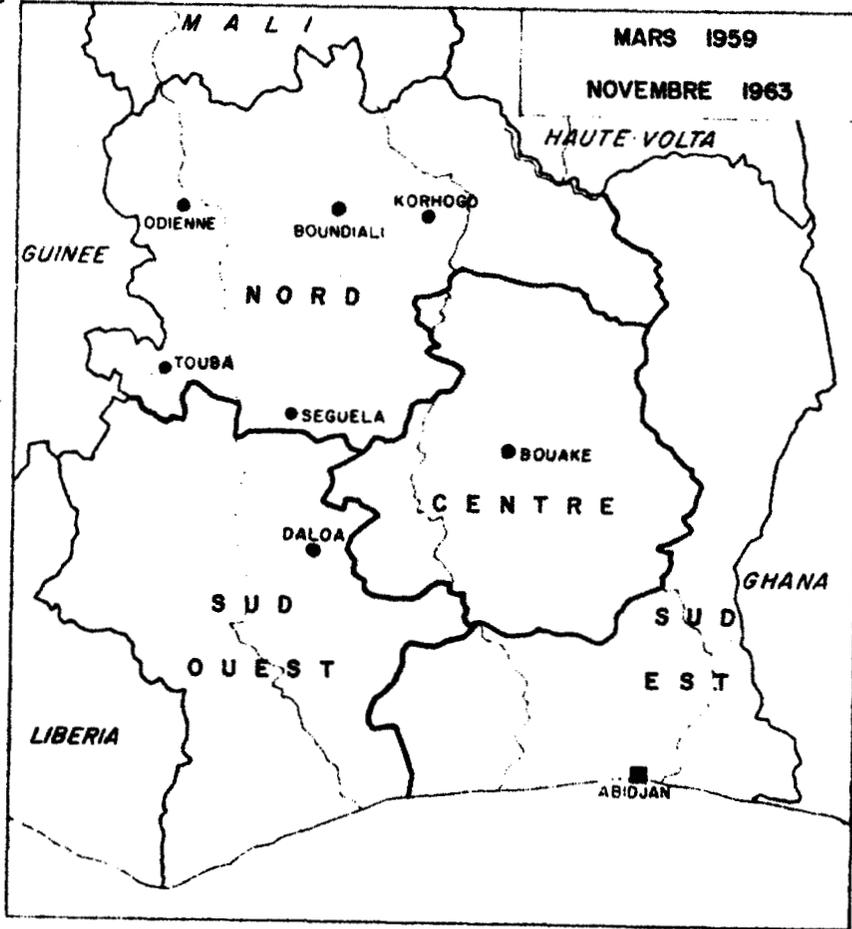
	Zone forestière	Zone de savane	Non réparti	TOTAL
Enseignement primaire secondaire et technique	1.300	305	1.555	3.160
Santé	972	210		1.182
Urbanisme et habitat	800		1.400	2.200
Hydraulique humaine			1.500	1.500
Electrification	82	10	40	132
Services sociaux	11		186	197
TOTAL	3.165	525	4.681	8.437

A ces investissements s'ajoutent 400 millions au titre de recherches générales non réparties.

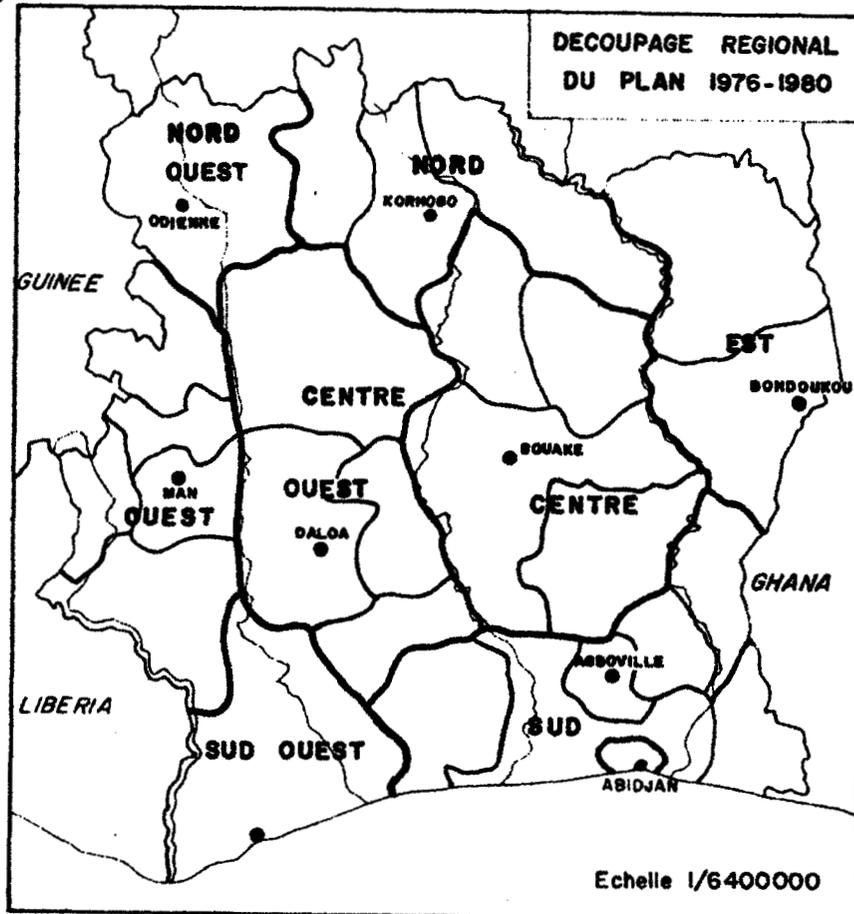
Répartition des investissements du Plan 1958-1962 en millions de F.CFA

	Zone forestière		Zone de savane		Non répartis		TOTAL
		%		%		%	100%
Production	6.283	62	1.284	13	2.519	25	10.086
Infrastructure	6.725	82	770	9	700	9	8.195
Equipement social	3.165	38	525	6	4.681	56	8.371
Recherches					400		400
TOTAL	16.173	60%	2.579	9%	8.300	31%	27.052

Cependant, un gros programme de 670 millions en marge du Plan est prévu. Le Nord emporte la meilleure part avec 420 millions pour des dispensaires et maternités. Ce programme n'est pas inclus ici.



Carte n° 6



3. Indépendance et Unité Nationale

L'indépendance va introduire une nouvelle logique de développement. Le jeune gouvernement ivoirien annonce bien sûr sa volonté d'indépendance économique vis à vis de l'ancienne métropole, mais un de ses principaux soucis est d'asseoir son pouvoir, et surtout d'éviter les conflits d'ordre ethnique et régional. L'unité nationale passe nécessairement par la garantie d'un minimum de justice dans la répartition des richesses du pays.

Très vite, "les perspectives décennales de développement économique, culturel et social" pour la période 1960-1970 (1), évoquent les inégalités entre régions.

En 1965, ces inégalités sont flagrantes et dangereuses pour l'ordre social. Le tableau de la page suivante montre que le revenu intérieur net de l'habitant d'Abidjan est 11 fois supérieur à celui de l'habitant du Nord (2). Si l'on ne tient pas compte de l'autoconsommation et si l'on considère le seul revenu monétaire, "qui permet de mieux apprécier le degré d'intégration des individus dans l'économie moderne", le revenu intérieur net de l'habitant d'Abidjan est alors 37 fois supérieur à celui de l'habitant du Nord (3). Les projections 1970 ne sont guère optimistes puisque l'écart passe seulement de 37 à 33,3.

Au point de vue équipement et infrastructure, le Nord est en 1965 très défavorisé. Le taux de scolarisation n'est que de 15 %, il est de 40 % dans le Centre, de 45 % dans le Sud et de 65 % à Abidjan.

Aussi en 1965, de retour de Ouagadougou, le Président Houphouët-Boigny tient un grand meeting à Korhogo. Il annonce le lancement d'un large programme rizicole.

(1) Ministère du Plan (1967).

(2) Il est 5,8 fois supérieur à celui de l'habitant du Centre, et de 4,2 fois supérieur à celui de l'habitant du Sud.

(3) Il est de 8,3 fois dans le Centre et de 5,4 fois le Sud, c'est surtout pour le Nord que la différence est accentuée par l'approche monétaire.

Les agrégats régionaux 1965

(En milliards de francs C.F.A. 1965)

	NORD	CENTRE	SUD	ABIDJAN	TOTAL NATIONAL
Produit intérieur brut	15,3	46,5	95,0	91,1	247,9
Produit commercialisé	4,6	33,5	74,7	90,1	202,9
Revenu intérieur net	15,1	40,5	85,3	63,0	203,9
Revenu intérieur net monétaire	4,4	27,5	65,0	62,0	158,9
Décomposition du produit intérieur brut :					
<i>Optique production :</i>					
Agriculture - Forêt - Pêche	8,9	21,4	59,9	1,1	91,3
Industrie et artisanat	3,0	7,9	8,0	20,1	39,0
Commerce et services	2,6	14,5	20,4	55,0	92,5
Administration	0,8	2,7	6,7	14,9	25,1
<i>Optique dépense :</i>					
Consommation des ménages	13,4	37,1	71,0	38,9	160,4
Consommation des administrations	1,1	3,4	8,9	20,8	34,2
Investissements bruts	1,2	3,5	10,0	28,9	43,6
Export - Import	- 0,4	2,5	5,1	2,5	9,7
<i>Optique revenu :</i>					
Rémunération des salariés :					
— Entreprises	0,8	5,0	13,3	16,7	35,8
— Administration	0,8	2,7	6,7	14,9	25,1
Revenu de la propriété et de l'entreprise	13,4	33,2	63,6	40,3	150,5
Impôts indirects - Subventions	0,3	5,6	11,4	19,2	36,5
<hr/>					
Revenu intérieur net par tête (F C.F.A. 1965)	18.600	35.600	49.000	205.000	51.200
Revenu monétaire par tête (F C.F.A. 1965)	5.400	24.300	37.500	201.000	39.900

Source : Ministère du Plan

Loi Plan de développement économique social et culturel
pour les années 1967-1968-1969-1970.

Parallèlement, une très importante étude de développement socio-économique concernant la région de Korhogo, effectuée par la SEDES et publiée par le Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, est rendue publique : "La région de Korhogo semble actuellement dans l'impasse à tous les points de vue". Il faut envisager "la solution de rupture (qui) ne peut venir que de l'extérieur". La création d'une société d'Etat est vivement souhaitée. Les actions proposées concernent le riz, le coton (substitution de la variété ALLEN à la variété MONO) et l'élevage, ainsi qu'un programme d'infrastructures et d'actions d'encadrement et d'animation.

Il est envisagé des dépenses de l'ordre de 8,2 milliards en investissements et ^{de} 6,4 milliards en coûts de fonctionnement, pour la période 1966-1975. On n'en prévoit pas moins d'offrir aux sénoufos des "perspectives nouvelles" à l'horizon 1975 dans le Sud-Ouest (on commence à parler de San Pedro). "Le gouvernement pourrait alors favoriser ces migrations" (1).

Les problèmes régionaux sont abordés franchement, mais la politique mise en oeuvre ne suit pas.

Par exemple, les aides agricoles distribuées sous forme de crédit continuent à négliger délibérément le Nord et se consacrent dans leur majorité au soutien des plantations forestières.

Le rapport d'activité de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, exercice 1966 est un témoignage accablant d'une politique d'abandon des régions de savane.

Voici le nombre et le montant des crédits accordés par département :

Département	Nombre	Montant en F.CFA	% du montant
Sud	3.345	232.145.138	76
Centre	1.167	23.412.000	8
Ouest	910	19.223.235	6
Centre-Ouest	715	14.421.684	4
Est	362	8.349.000	3
Nord	695	8.303.500	3
TOTAL	7.194	305.854.557	100

(1) SEDES (1965) - Rapport de synthèse.

Les "prêts spéciaux" qui représentent 48 % (146.766.376 F.CFA) du total sont exclusivement consacrés par le biais de la SATMACI et de la SODEPALM à la régénération des cacaoyers, à la fumure minérale des cocotiers, aux plantations villageoises de palmiers à huile.

Les "prêts économique-sociaux" qui représentent 24 % du total, concernent les prêts de soudure et des prêts pour du petit équipement rural. On s'attendrait à ce que le Nord soit le premier sur la liste de tels prêts, en fait il n'en reçoit que 7 %.

Certains prêts avaient été consacrés, les années précédentes, aux plantes textiles et à l'élevage (3 % du total pour chaque opération) mais ce concours a été arrêté, sans que l'on en trouve de justification dans le rapport de 1966, depuis 1965.

Le Plan quadriennal 1967-1970 comporte une annexe intitulée : "les problèmes d'équilibre et de programmation régionaux".

Les objectifs de production du Plan concernent également les cultures de savanes. La création d'un complexe sucrier semble chose acquise. On prévoit pour 1970 des productions de :

- 80.000 tonnes de coton
- 17.600 " de sucre
- 16.000 " de fibres de kénaf
- 6.000 " de tabac.

En matière de régionalisation, les disparités régionales sont longuement évoquées, mais il ne s'en dégage pas d'actions précises, sinon une mesure administrative : la création des Commissions Régionales de Développement. Ces commissions verront le jour avec le décret du 10 juillet 1967.

Deux objectifs fondamentaux sont assignés à ces organismes. Ils doivent sensibiliser les responsables régionaux à la nécessité d'intégrer les différentes actions qui apparaîtraient comme purement sectorielles. Cette intégration, si elle était réalisée, contribuerait à rendre interdépendants les différents secteurs régionaux. Ils doivent faciliter la coordination des actions menées par les directions départementales des ministères techniques, des sociétés d'économie mixte et les sociétés spécialisées existantes.

La Côte d'Ivoire comprend avant 1970, six départements. Pour chacun de ces départements a été créée une C.R.D. comprenant quinze à trente membres dont trois personnalités désignées par le Président de la République.

Une Commission Nationale de Régionalisation coiffe toutes les autres commissions chargées de la régionalisation et participe à la réalisation de la Loi-Plan.

Le secrétariat permanent est assuré par un délégué régional du Plan.

La composition des C.R.D. est fixée de façon à associer aux travaux déjà définis :

- les responsables régionaux de l'Administration
- les autorités politiques
- les représentants des organismes professionnels.

En fait, ces commissions ne joueront qu'un rôle restreint, limité à des actions de sensibilisation pour les productions de cacao et de certaines plantes à caractère commercial.

Il n'y aura que peu de collaboration entre les délégués régionaux et les responsables politiques. Les C.R.D. n'étant consultées qu'au moment de la rédaction du Plan.

Le Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1971-1975, évoque le problème de l'inégalité entre régions. Mais la lutte contre ces inégalités ne fait pas partie de ses objectifs, ni même des grandes options, bien que l'option 7, la dernière option, puisse être interprétée dans ce sens : "élaboration de choix particuliers, favorisant temporairement des groupes d'hommes, des régions, des secteurs d'activité, de façon à atteindre les objectifs globaux et l'équilibre final recherché par des opérations intégrées de développement".

Pourtant, région par région sont présentés les programmes agricoles et les activités industrielles prévus.

L'usine sucrière de Ferkéssédougou se propose avant tout de satisfaire les besoins des nationaux en sucre. On prévoit 450.000 tonnes de cannes (soit 45.000 tonnes de sucre) en 1975, 600.000 en 1980. Le nombre de travailleurs, saisonniers compris, employés par le complexe sera modeste: 2.000(1). On souhaite que le barrage destiné à irriguer le complexe sucrier permettra d'installer 7.000 hectares de rizières.

Une plantation de 10.000 hectares d'anacardiens et une usine de traitement sont prévues à Korhogo.

Le projet Kénaf, déjà programmé pour le Plan précédent, est inscrit. Une société d'économie mixte la SIVAK se fixait les objectifs de 16.000 tonnes fibres de Kénaf et une sacherie à la capacité de 6.000 tonnes. Ce projet ne verra jamais le jour.

L'industrie se propose de répartir ainsi ses investissements en région, les régions hors Abidjan recevant 76,4 % du total des investissements du secteur secondaire.

Abidjan	:	23,6 %
Sud	:	8,2 %
Est	:	1,1 %
Centre-Ouest	:	1,9 % ←
Centre	:	21,0 %
Nord	:	6,0 %
Ouest	:	20,0 %
Sud-Ouest	:	18,2 %

Mais les efforts du Plan portent ailleurs. C'est l'époque des "grands projets", et le Nord en est exclu. La création de l'ARSO (Société d'Etat pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest) n'est que le premier pas vers la réalisation du port en eau profonde de San Pedro qui s'accompagne de nombreuses "opérations intégrées". Au Centre l'AVB (Société d'Etat pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama) organise le "déguerpissement" et la réinstallation de personnes pour permettre l'ouverture du grand barrage hydroélectrique de Kossou. Ces deux sociétés d'aménagement dépendent directement de la présidence. Autre "grand projet" : la réalisation de la Riviera et de la Voie Triomphale à Abidjan.

(1) En 1980, ce complexe produit 42.000 tonnes, l'extension des superficies cultivées s'est réalisée par la création d'un 2e complexe à Ferké II.

Les actions d'aménagement régional se résument alors à San Pedro et à Kossou. Le 13 février 1973 est créée la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale qui travaillera sur les livres blancs régionaux, recueils de potentialités de chaque région et proposera un découpage régional mieux approprié (1).

Les tableaux suivants permettent de faire le point de la situation alors que le programme d'urgence est à peine commencé.

Le Nord est très peu industrialisé, malgré l'existence du complexe sucrier de Ferké sa participation à la production industrielle nationale est de 3,1 %. La production industrielle moyenne par habitant est de 10.244 F pour le Nord, soit moins du quart de la moyenne nationale.

Autre fait remarquable, le Nord qui en 1956 regroupait plus de 30 % de la population ivoirienne n'en regroupe plus que 19%(2). Cette diminution est à mettre sur le compte de l'exode rural mais aussi des longues migrations Nord-Sud qui fixent en zone forestière les travailleurs migrants des pays limitrophes.

Le revenu monétaire agricole annuel tient compte des relèvements du prix du coton et du riz effectués en 1974 alors que le prix d'achat du cacao et du café au producteur est resté stable. L'importance de l'autoconsommation fléchit. L'influence sur le pourcentage d'accroissement du revenu annuel est alors très net. Le paysan du Nord dont les revenus se situaient au tiers du revenu monétaire moyen, se rapproche de la moyenne nationale.

(1) Voir carte page 47.

(2) En 1972, les départements d'Odienné, de Boundiali, de Korhogo et de Ferké ne regroupent que 10 % de la population ivoirienne.

Indice d'industrialisation par département

DEPARTEMENTS	PRODUCTION INDUS- TRIELLE MODERNE (en millions de F.)	POPULATION TOTALE	PRODUCTION INDUSTRIELLE PAR HABITANT (en F/habitant)
ABENGOUROU	1.466	175.891	8.334
ABIDJAN	242.055	1.388.320	174.351
ABOISSO	9.325	146.876	63.488 (**)
ADZOPE	865	159.561	5.421
AGBOVILLE	1.149	139.056	8.263
BIANKOUMA	49	74.408	659
BOUNA/BONDOUKOU	641	371.176	1.727
BOUAFLE	791	265.875	2.975
BOUAKE	30.855	805.356	38.312
<u>BOUNDIALI</u>	1.976	132.060	14.963
DALOA	4.915	367.366	13.379
DANANE	225	169.589	1.327
DIMBOKRO	4.625	478.054	9.677
DIVO	2.379	275.171	8.646
<u>FERKESSEDOUGOU</u>	1.304	90.901	14.345
GAGNOA	3.308	256.006	12.922
GUIGLO	1.265	135.252	9.353
<u>KATIOLA/DABAKALA</u>	904	131.265	6.887
<u>KORHOGO</u>	2.798	276.846	10.107
MAN	1.567	277.648	5.644
<u>ODIENNE</u>	336	124.196	2.705
SASSANDRA	7.657	195.620	39.142
<u>SEGUELA</u>	2.774	157.644	17.597
<u>TOUBA</u>	56	77.696	721
TOTAL	323.286	6.671.827	46.455

(Source : Comptes Economiques Régionaux de 1975 - D.A.T.A.R. juin 1977).

(**) Montant non significatif qui inclut le barrage d'Ayamé.

Sont soulignés les départements que le président Houphouët-Boigny visita en 1974.

Revenu monétaire agricole annuel par tête, par région

(Source : Comptes Economiques Régionaux - D.A.T.A.R. juin 1977)

Régions	1965	1975	% d'accroissement annuel
NORD	3.792	16.022	15,5
EST	10.375	16.410	4,7
OUEST	6.420	15.706	9,4
CENTRE-OUEST	9.734	32.223	12,7
CENTRE	11.860	23.072	6,9
SUD-OUEST	6.360	15.705	9,5
CENTRE-SUD	12.551	39.492	12,1
SUD-EST	20.764	43.228	7,6
GRAND ABIDJAN	25.882	73.982	11,1
TOTAL	10.715	26.203	9,4

V - AN 14 - PRIORITÉ ABSOLUE : LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉRIEUR (1).

En 1974, le développement de l'intérieur devient la première préoccupation gouvernementale.

Le contexte international comme national, indique que les décisions qui sont alors prises arrivent à leur heure.

En 1974, l'Afrique connaît la famine et l'instabilité politique. Depuis 2 ans la sécheresse sévit au Sahel. En Ethiopie et, plus près de la Côte d'Ivoire, au Niger, les gouvernements sont renversés par des coups d'Etat.

En Côte d'Ivoire les inégalités régionales, comme nous l'avons vu précédemment, sont alarmantes et sources de mécontentement politique et ethnique. L'année 1973 a été marquée par une politique d'ouverture diplomatique. Les "Journées du Dialogue" de Janvier 1974 qui réunissent 2 000 cadres, insistent sur la nécessité de procéder à des délégations de pouvoir et de tenir compte des aspirations des régions. Elles annoncent la nouvelle année comme "l'année de l'Intérieur".

D'autre part, sur un plan économique, le dynamisme de l'économie de plantation qui a permis à la Côte d'Ivoire de se hisser au rang des premiers producteurs de café et de cacao, commence à s'essouffler. En effet, le développement de la production ne peut s'effectuer que par de nouveaux défrichements gagnés sur la forêt, toujours plus à l'Ouest. Or l'accès à la terre se fait de moins en moins facilement. A l'exploitation extensive des plantations de café et de cacao, doit succéder tôt ou tard une exploitation intensive.

Cependant, les cours du café et du cacao s'envolent assurant d'énormes rentrées en devises à la Côte d'Ivoire qui jouit sur le marché financier mondial d'un excellent crédit. Il ne semble pas y avoir de limite à la capacité d'investissement de la Côte d'Ivoire.

(1) Gros titre du numéro spécial de "Fraternité-Matin" consacré aux fêtes de l'Indépendance de 1974 (An 14).

Les deux "grands projets" du Plan, San Pedro et Kossou sont en cours de réalisation. Après le Sud-Ouest et le Centre, il est logique de regarder vers le Nord. Quant à Abidjan, elle poursuit, au rythme annuel de 10 % depuis 1960, sa croissance.

Enfin, les produits "de savane" font beaucoup parler d'eux. 1974 connaîtra de sombres spéculations sur le riz aboutissant à une situation de pénurie. La culture du coton est désormais bien amorcée dans le Nord, à la CFDT succède la CIDT dans laquelle la Côte d'Ivoire possède 55 % du capital. Sur le marché mondial, il y a affolement et spéculation autour du sucre, de 15 cents la livre en janvier, son cours passe à 57 cents la livre en novembre à la bourse de New York.

Comment se sont présentées les mesures de développement entreprises en 1974 ? Les discours de l'époque et les réalisations qui s'en suivirent nous renseignent sur la vision politique des problèmes régionaux et sur la vision économique du développement. Six ans après, il est possible d'amorcer le bilan économique de cette action politique.

1. "J'ai fait un rêve merveilleux..."

Tenant les promesses faites aux "Journées de dialogue", le Président Houphouët-Boigny va effectuer trois tournées dans le Nord du pays. Il visitera la région de Korhogo qu'il n'avait pas traversée officiellement depuis les fêtes de l'Indépendance de 1965 (1) du 18 au 23 mars, la région d'Odienné où il avait présidé les fêtes de l'indépendance en 1972, du 9 au 17 mai, et enfin les régions de Séguéla et de Touba du 11 au 21 décembre. En 1975, il fera une dernière tournée dans la région de Katiola. Partout le Président promet des puits, des ponts, des barrages, des lycées, des maternités, des sous-préfectures... . Partout c'est l'appel aux souvenirs des glorieuses heures du RDA, l'appel à "l'unité de tous les ivoiriens et surtout l'égalité entre tous les ivoiriens, qu'ils soient du Nord, du Sud, de l'Ouest ou de l'Est (2)".

Ces tournées s'effectuent dans l'enthousiasme et la ferveur. Un jeune cadre de la région de Touba, pays fortement musulman, n'hésitera pas à déclarer : "Alors, comme la Bible de Sain Jean parlant de Jésus, je dirais : Félix Houphouët-Boigny est venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus (3)". De fait, les réalisations promises sont présentées comme un don personnel que le Père de la Nation offre après avoir reconnu, au cours du "dialogue" avec les jeunes cadres de la région, le bien fondé de leurs doléances. Il est peu question d'économie, ni même d'Aménagement du Territoire - les Commissions Régionales de Développement sont oubliées - le Ministre du Plan, lui-même, ne fera pas partie de l'escorte du Président à Korhogo. Il est surtout question de mieux être, de justice (le Président avait d'ailleurs prédit que "le Nord prendrait sa revanche"), d'unité nationale autour du Président.

Deux discours et un éditorial reflètent parfaitement cette volonté. Le célèbre "rêve de Korhogo révélé à Sinématiali" promet le bonheur à tous les ivoiriens.

(1) Il est cependant présent en janvier 1972, à l'intronisation de l'Evêque de Korhogo.

(2) Discours présidentiel. Fraternité-Matin du 18 mars 1974.

(3) Fraternité-Matin du 18 décembre 1974.

"J'ai fait un rêve merveilleux, j'ai survolé un paysage inconnu dont les champs s'étendaient à perte de vue, sillonnés par d'innombrables canaux d'irrigation. Je fus saisi aussi d'admiration devant ces merveilleux villages. Descendu près d'un château, j'ai aperçu un homme tout de blanc vêtu qui me tint à peu près ce langage : il y a quelques années cette région était couverte de forêts. Il ne manquait que des bras pour travailler. Pris de compassion, des hommes sont venus. Puis après quelques mois d'études, ils sont revenus. La forêt a reculé devant les laboureurs, les tracteurs ont remplacé la daba et de belles villes, de beaux hameaux, de belles routes ont remplacé les pistes seulement praticables en saison sèche (...). La paix a cessé d'être un rêve, elle est devenue une réalité vivante.

Ces hommes, ces femmes, ces adultes, bien que presque tous analphabètes, sont devenus professeurs, ingénieurs, chercheurs, médecins, sage-femmes, chefs d'entreprise, tous formés par nos établissements scolaires.

(...) La voix s'est tue. Me voilà reveillé" (1).

Significatif également, le "discours de la solidarité" de Séguéla. Le Président promet 4 milliards pour la région :

"C'est peu, eu égard à vos énormes besoins si justifiés, mais c'est beaucoup si vous vous rendez compte qu'un de vos frères qui récolte une tonne de café ou une tonne de cacao, abandonne, bon an mal an, 70.000 francs pour alimenter directement la caisse d'Etat afin d'en assurer le bon fonctionnement, et quelques 40.000 francs pour cette caisse de solidarité dans laquelle nous puiserons régulièrement jusqu'à ce que le niveau de vie de nos populations deviennent le même partout où l'homme ivoirien se trouve.

Vive la solidarité"(2) !

Autre témoignage de l'idéologie du développement régional, M. Laurent DONA FOLOGO, Ministre de l'Information, présente pour 1975 ses vœux de bonne année au lecteur de son journal, dans l'éditorial du 31 décembre 1974 :

(1) Discours présidentiel, Fraternité-Matin du 25 mars 1974.

(2) Discours présidentiel, Fraternité-Matin du 12 décembre 1974.

'Mais pour cette année que le monde retiendra comme l'année des secousses et des remises en cause engendrées en particulier par la crise énergétique et l'inflation mondiale, la Côte d'Ivoire doit s'énorgueillir d'avoir exécuté des pas de géant sur la voie du progrès et de la justice sociale, seule condition d'une paix durable.

'En effet, dans le cadre de notre politique de "*lutte contre les disparités régionales*" et d'un meilleur partage des fruits de la croissance nationale, les tournées du chef de l'Etat à l'intérieur du pays qui ont surpris et émerveillé le monde entier, ont permis à toutes nos régions de s'engager résolument, désormais, dans la voie de la modernité et du bonheur pour tous. Oui, ces milliards dont vont être arrosés le Nord, le Grand Nord, le Nord-Ouest avant qu'en soient atteintes à leur tour d'autres régions, marqueront à jamais le visage de la Côte d'Ivoire et l'histoire économique de notre pays. Avec leur odeur de cacao, de café, de banane, de coco, d'ananas, mais aussi de riz, de coton et de tabac, ces 'milliards du progrès' sont la preuve la plus convaincante de la solidarité nationale et de la justice sociale dont notre Parti et notre Gouvernement se réclament (1).

(1) Editorial de Fraternité-Matin du 31/12 - 1/1/1975.

2. Ces milliards à l'odeur de café et de cacao

Le but politique est atteint. Les jeunes cadres régionaux qui furent les interlocuteurs privilégiés du Président lors de sa tournée, ont été satisfaits. Les réalisations promises ont vu le jour et des milliards ont effectivement arrosé le Nord.

Des axes bitumés relient maintenant Abidjan à Ferkéssédougou, Korhogo, Touba, Odienné; près de trente ponts ont été construits et 750 kilomètres de pistes ont été améliorés mettant fin à l'isolement de régions entières. De nombreux villages ont été promus au rang de sous-préfectures, qui demain bénéficieront d'adduction d'eau et d'alimentation en énergie électrique, et pourront être des centres d'impulsion à de nouvelles actions de développement. Près de 800 classes primaires ont été ouvertes en deux ans. Des dizaines de milliers d'hectares ont été défrichés et équipés de réseaux d'irrigation, particulièrement dans le cadre du gigantesque programme sucrier, et ceci indépendamment de multiples actions d'encadrement paysannal principalement dans le domaine de la riziculture et du coton. Le rêve de Sinématiali semble réalisé.

Pourtant la situation a-t-elle changé ?

Trois grandes mesures ont été réalisées. Un programme d'urgence de 21 milliards destiné à combler le retard en équipement, le relèvement du prix du coton et du riz, le programme sucrier. Six ans après, est-il possible de discerner les conséquences économiques de ces mesures ?

Le programme d'urgence a mis à la disposition des cadres régionaux organisés en comités de développement, 21 milliards. Les secteurs prioritaires sont ceux des travaux publics, de l'agriculture, de l'éducation nationale.

En fait, le programme d'urgence n'a pu jusqu'à présent remplir tous ses objectifs. La structure organisationnelle et le mode de financement qui en découle sont mal adaptés. Le choix des entrepreneurs est difficile, priorité est donnée aux entreprises locales qui ne sont pas toujours capables d'assumer d'aussi importants travaux ou qui se contentent de sous-traiter à des

entreprises extérieures à la région, ne créant pas d'effets induits. Dans la précipitation les études n'ont pu être menées, les meilleurs sites n'ont pas toujours été choisis, des sommes allouées à la réalisation d'un projet ne permettent pas d'assurer son fonctionnement. Certaines maternités, par exemple, n'ont ni personnel ni possibilité d'adduction d'eau. On ne parvient pas à remplir les nouvelles écoles. Enfin, les investissements qui auraient dû se révéler productifs ne le sont pas. La valeur ajoutée dégagée ne permettra jamais de couvrir le capital investi (1).

Le prix d'achat du kilo de riz paddy passe de 30 à 65 francs, celui du coton à 60 francs. Si le relèvement du prix des produits de savane est légitime pour permettre aux populations du Nord de s'aligner sur le niveau de vie des planteurs de café et de cacao, ce relèvement est très coûteux pour la Côte d'Ivoire qui doit pour des raisons politiques, garantir la stabilité du riz blanc à la vente. Actuellement, on peut estimer que chaque kilo de riz produit et commercialisé en Côte d'Ivoire entraîne un manque à gagner par rapport au riz importé, au moins égal à son prix de vente, soit un taux de subvention supérieur à 100 %. Pour le coton également, les investissements et les frais de fonctionnement de la CIDT sont bien supérieurs à la valeur ajoutée que l'on peut en attendre. L'Etat doit subventionner le prix du coton pour satisfaire le paysan et les industriels du textile.

Quant au programme sucrier dont le nombre de complexes a été ramené de 12 à 6, son coût total dépasse les 300 milliards d'investissement et a poussé la Côte d'Ivoire à une politique d'endettement dangereuse pour les finances publiques.

Outre l'ampleur des investissements, ce programme se caractérise par la rapidité des décisions et des réalisations qui ont conduit à réduire considérablement la plupart des recherches et des études préliminaires, les procédures de sélection de projets et de fournisseurs.

Le gouvernement ivoirien parle aujourd'hui de "surfacturation" des complexes sucriers. Mais cette notion n'a de sens que par rapport à des prix jugés normaux dans le cadre d'une situation de concurrence internationale, ou même nationale, qui a été délibérément rejetée dans la quasi totalité des cas, 4 des 5 nouveaux complexes ayant fait l'objet de contrats de "gré à gré".

(1) Se rapporter à l'étude du BARA "impact du programme d'urgence dans les régions de savane en Côte d'Ivoire" 1978.

La réalisation quasi-simultanée des 5 complexes sucriers (en 1976 et 1977) empêchait que les enseignements tirés de la réalisation et de la mise en exploitation d'une première unité puissent être profitables aux autres. Les recherches agronomiques et les expérimentations à échelle semi-industrielle n'auraient-elles pas dû précéder de quelques années la réalisation complète de complexes agro-industriels, permettant de démarrer l'exploitation industrielle avec des matières premières en quantité et qualité suffisantes, résultats de mises au point nécessaires des méthodes culturales et d'irrigation, de choix variétaux judicieux (1) ?

Ainsi, plusieurs dizaines de milliers d'hectares ont été irrigués sans qu'une réflexion systématique ait été entreprise sur l'efficacité et les coûts des réseaux d'irrigation, dont beaucoup s'avéreraient aujourd'hui passablement "surfacturés", quand ce n'est pas leur opportunité même qui est remise en question.

Sur le plan de la standardisation des équipements, on aurait pu déboucher grâce à une concertation préalable entre les différents complexes, sur une gestion plus économique des stocks de pièces détachées et des opérations d'entretien ainsi que sur formation plus efficace du personnel. La Sodesucre est désormais dotée d'un parc de matériel d'une valeur de plus de 12 milliards, malheureusement très hétéroclite.

Sur le plan de la distribution, alors que le consommateur ivoirien doit payer 300 francs le kilo de sucre, une politique de subvention à long terme pour le sucre exporté doit être envisagée. Le prix de revient du sucre ivoirien, amortissements et frais d'emprunts compris, semble largement dépasser les 240 francs alors que le cours mondial se situe plus près de 100 francs. Les effets sur la région sont très faibles et se résument à la masse des salaires distribués localement, masse de salaires insuffisante pour créer à elle seule des pôles de développement régionaux sans autres interventions de l'Etat. Quelques 20.000

D'autres projets agro-industriels accusent les mêmes erreurs.

(1) Ainsi, pour sa 2e année d'exploitation, le complexe maraîcher de Sinématiali n'est parvenu à produire que 3.000 tonnes de tomates, soit la moitié de ce qui était prévu, avec un rendement moyen de 15 tonnes à l'hectare, par suite de défaillances dans l'encadrement des paysans, principalement au niveau des repiquages, des traitements phytosanitaires et de la conduite de l'irrigation.

personnes ont trouvé un emploi, mais pour la moitié il s'agit d'un travail saisonnier qui semble poser plus de problèmes sociaux qu'il n'en résoud (1).

Effectivement, les réalisations qui ont suivi les tournées du Président dans le Nord ont fait appel à la solidarité nationale. C'est bien le planteur de café et de cacao du Sud qui par le biais de la Caisse de Stabilisation a financé la politique entreprise dans le Nord. Mais il se trouve que cette solidarité nationale risque d'être payée fort cher par l'ensemble de la Nation Ivoirienne. Il se trouve également que si les jeunes cadres du Nord ont profité des 'milliards de la solidarité', la région elle-même n'a pas pu jusqu'à présent amorcer de développement économique, et les infrastructures et les usines qui couvrent son territoire comblent essentiellement son retard au vu des statistiques d'équipement. La politique de mise en valeur du Nord de 1974 a maintenu la région dans un état de forte dépendance en multipliant les actions de subventions directes ou indirectes.

Cependant, il est trop tôt pour porter un jugement définitif. On ne crée pas de pôles de développement dans de si brefs délais. Enfin, la politique de mise en valeur du Nord ne pouvait être dans un premier temps qu'une politique de subventions. Il est normal que le paysan du Nord soit encouragé par l'Etat comme l'a été le planteur de café et de cacao. Si les dépenses d'équipement peuvent paraître très lourdes, personne ne conteste leur nécessité pour permettre le désenclavement de la région, première condition pour un développement régional.

(1) Toutes ces affirmations mériteraient un plus long développement. Ce sont des résultats de notre étude en cours sur les conséquences de la politique d'industrialisation du Nord.

Nous voulons simplement insister ici sur le décalage observé entre les objectifs politiques et les réalités économiques.

CONCLUSION

Le Nord ivoirien est riche en possibilités. Ses habitants sont traditionnellement des paysans renommés pour leur travail, des commerçants et des transporteurs influents. La terre permet de nourrir ceux qui la travaillent. Différentes cultures ont fait la preuve des possibilités de production de la région : coton, sisal, kapock, riz, karité, maraîchage... Mais, inséré dans le cadre d'une économie nationale qui a une politique de production et de commercialisation peu décentralisée et fluctuante, davantage axée vers les productions du Sud, et dans le cadre d'un marché mondial très concurrentiel, le Nord ivoirien n'a pu développer ses potentialités.

Malgré une esquisse de mise en valeur vers 1930, avant l'essor des plantations africaines de café et de cacao, avec la colonisation, le sort du Nord de la Côte d'Ivoire est irrémédiablement lié à la croissance de la zone forestière et à sa polarisation sur Abidjan.

Le découpage des frontières isole le Nord des autres zones sahéliennes avec lesquelles existaient des courants d'échange traditionnels.

Avec le développement de l'économie de plantation, le Nord est réduit à un rôle de fournisseur de main d'oeuvre, et tous les investissements se concentrent dans la zone forestière et plus particulièrement dans la capitale Abidjan.

Le développement du Sud-Ouest, avec la création du port de San Pedro, reconduit le schéma de croissance concentrique autour d'un port d'exportation, fondé sur l'économie de plantation qui privilégie la zone forestière. Les dangers d'une économie reposant sur trois produits (café, cacao et bois, ce dernier en régression) sont perçus, mais les tentatives de diversification agricoles les plus spectaculaires (plans palmier et cocotier, hévéa) continuent à toucher la zone forestière.

Cette politique tend à créer une situation caricaturale, opposant des régions de savane sous-peuplées, sous équipées, vivant en autosubsistance et pourvoyeuses de main d'oeuvre à bon marché, à des régions au développement économique spectaculaire, s'appuyant sur l'exportation des cultures de rente et leurs retombées sur quelques secteurs "modernes" : Industries légères, commerce et Administration, dans une agglomération surpeuplée.

Si dans notre dernière partie (An 14 - priorité absolue...) nous avons principalement insisté sur l'aspect idéologique du problème du Nord (1). C'est parce que le développement du Nord a bien été présenté en ces termes par le gouvernement. Cependant, une réalité objective se dégagait à travers les chiffres que nous avons cités et à travers la situation économique nationale. La continuité du type de développement que connaissait alors la Côte d'Ivoire, n'était rendue possible que par l'extension dans des régions nouvelles de plantations de café et de cacao. Dès lors que cette extension a atteint son amplitude maximale, couvrant désormais pratiquement la totalité de la zone forestière, le ressort du développement doit être cherché ailleurs. De plus les conséquences négatives de ce système économique tendent à être ressenties de manière plus aiguë : ampleur des inégalités sociales et régionales, afflux de populations attirées par le mirage urbain d'Abidjan, tendant à y créer une situation explosive, déficit vivrier croissant, vive sensibilité de l'économie à l'instabilité des cours mondiaux, pénurie de main d'oeuvre sur les plantations, compte tenu des bas salaires pratiqués et du tarissement des sources de main d'oeuvre extérieure.

C'est ici que se situe la justification des discours apparemment idéologiques de 1974. Le développement économique de la Côte d'Ivoire nécessite un Etat fort. Il faut que l'Etat soit l'Etat de tous les ivoiriens, entité géographique commune, mais aussi entité économique commune. L'Etat doit pouvoir être reconnu dans toutes les régions. Il doit pouvoir contrôler toute la production nationale, en particulier en accélérant la monétarisation des échanges, le passage au salariat et à un système de production monétarisée. Dans ce contexte, le Nord doit toucher équitablement les fruits de la croissance et s'insérer plus étroitement dans le système de production que s'est choisi la Côte d'Ivoire.

Etait-il inévitable que le Nord en arrive en un tel retard (2) pour que des mesures soient enfin prises en 1974 ?

-
- (1) Après avoir insisté sur l'aspect historique dans les 3 premiers chapitres, et ensuite sur l'aspect financier : "priorité au café et au cacao".
- (2) Nous parlons de retard économique. Nous n'entrerons pas dans les considérations hypocrites concernant le "bonheur" des zones sous-développées, pays de promotion individuelle, aux fortes traditions, coupées du monde extérieur.

Il semble que oui - La logique du développement exige dans un premier temps la concentration des hommes et des capitaux, cette concentration s'est faite dans le Sud, au détriment du Nord. Ce n'est que lorsque l'Etat aurait pu être menacé et qu'une certaine aisance financière caractérisait l'économie, que le Nord a pu attirer l'attention des pouvoirs publics.

Que le planteur de café et de cacao, après avoir largement utilisé le travail des migrants du Nord, doive supporter les coûts des programmes de mise en valeur de la savane, cela apparaît comme un juste retour des choses. Ce n'est pas cette redistribution qui est choquante, mais la manière dont elle a été entreprise. Il est certain que, sans remettre en cause la nature des programmes entrepris, une moindre précipitation, permettant notamment un meilleur choix des options techniques et des fournisseurs, des négociations plus poussées des conditions commerciales et financières de réalisation des projets, aurait permis de réduire dans de notables proportions les coûts d'investissement et d'exploitation. Mais ces programmes ont été conduits dans l'euphorie, et dans une économie sous-développée, l'euphorie, qu'elle soit pétrolière, sucrière ou caféière, a rarement conduit à autre chose qu'à de cruels reveils.

Cependant, la Côte d'Ivoire a toujours été jusqu'ici le pays des paris gagnés et sans doute d'autres possibilités vont s'offrir, notamment dans l'exploitation de nouvelles richesses pétrolières, qui permettront de passer un cap difficile.

Le Nord, a défaut d'unités de production d'une rentabilité certaine, aura gagné avec les mesures prises à partir de 1974, une forte infrastructure sociale et urbaine et une potentialité importante d'extension de ces infrastructures autour des complexes sucriers où elles restent encore trop souvent embryonnaires.

A l'horizon 85, les complexes sucriers peuvent donner naissance à autant de villes de 50.000 habitants ou plus, c'est à dire qu'ils peuvent être avec Korhogo des agglomérations importantes aptes à rééquilibrer le tissu urbain ivoirien au profit du Nord.

Les axes routiers San Pedro-Man-Odienné, Odienné-Boundiali-Korhogo-Ferkessédougou, Ferkessédougou-Katiola-Abidjan, désenclavent désormais la région. L'amélioration des relations avec la Guinée permet d'espérer un nouvel avenir vers l'Ouest.

Sur les immenses terres défrichées et dotées de réseaux d'irrigation, et dans le cadre d'extensions des complexes sucriers, il est possible d'envisager une diversification des cultures et notamment le développement des cultures irriguées de produits vivriers. Profitant de la concentration urbaine, toute une politique de promotion de petites et moyennes entreprises est envisageable...

Sans doute, si les pouvoirs publics poursuivent leur action, le Nord pourrait-il trouver sa place dans un développement équilibré du pays, ouvrant de nouvelles perspectives économiques tout en renforçant l'unité nationale.

A N N E X E S

L'élaboration de séries statistiques sur longue période se heurte à d'importantes difficultés. Nous voulons ici relater les problèmes rencontrés au cours de la recherche des données sur les productions agricoles en Côte d'Ivoire (café et cacao bien sûr, mais aussi : coton, karité, sisal, kapock...) depuis leur apparition, ou tout au moins, depuis le début de leur commercialisation.

Cette note méthodologique se veut essentiellement pratique : où rechercher ce type d'informations lorsque l'on se trouve à Abidjan ? Lesquelles choisir pour obtenir des séries homogènes qui soient bien significatives du phénomène que l'on se propose d'étudier ?

Nous espérons que le récit de ces recherches créera une légère perplexité chez ceux qui, loin d'Abidjan, traitent ces données comme s'ils les croyaient élémentaires, uniques et fiables.

SOURCES

Pour obtenir des séries statistiques complètes et homogènes, il aurait fallu disposer d'énormément de temps et de patience. Notre but était simplement de disposer de séries statistiques suffisamment significatives pour notre recherche. Aussi les indications qui suivent ne prétendent absolument pas être exhaustives.

Pour des données antérieures à 1945, il faut se plonger dans les archives. Sans doute d'autres chercheurs l'ont déjà fait mais il est difficile de retrouver la trace de leurs documents. On peut en particulier regretter que les jeunes chercheurs ivoiriens qui passent leur thèse dans un pays étranger n'aient généralement pas les moyens financiers pour en déposer un exemplaire à l'Université de leur pays.

Les Archives de Côte d'Ivoire donnent quelques renseignements très morcelés. Les documents de moins de 50 ans sont accessibles avec autorisation du Ministère de l'Intérieur.

Les bulletins de la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire sont très précieux. On y trouve des statistiques d'exportation par wharf et des statistiques de produits embarqués par gare ferroviaire. Il existe également de nombreux dossiers d'archives à réclamer. Il faut pour consulter bulletins et archives, une lettre d'autorisation du président de la Chambre de Commerce.

Il est inutile d'essayer d'obtenir quelque chose de la Caisse de Stabilisation (CSSPPA), du moins à notre niveau.

Les archives du Ministère de l'Agriculture sont difficilement accessibles. Une partie d'entre elles a brûlé dernièrement.

La bibliothèque du Ministère du Plan est certainement la mieux organisée, mais dispose de peu d'ouvrages d'avant guerre.

On nous a signalé également les archives de l'Assemblée Nationale et la bibliothèque de l'INADES comme mines de renseignements.

Pour des données d'avant 1946, on consultera avec un intérêt pratique le livre :

Gouvernement Général de l'AOF - Territoire de la Côte d'Ivoire
Service de la Statistique et de la Mécanographie

Commerce Extérieur de la Côte d'Ivoire et de la Haute Volta de 1931 à 1954.

Annexe Bulletin Statistique Août 1955.

Après guerre, les données sont plus aisées à obtenir. Nous donnons ici une liste d'ouvrages utiles que l'on peut trouver assez facilement à la bibliothèque du Ministère du Plan, à la bibliothèque de l'INADES et à la bibliothèque de l'ORSTOM Petit Bassam.

- République de Côte d'Ivoire - Ministère du Plan
Service de la Statistique (1958)
Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956.
- République de Côte d'Ivoire - Ministère du Plan
Service de la Statistique (1958)
Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire 1947-1958.
- République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'Agriculture
Direction des Statistiques Rurales et des Enquêtes Agricoles (1979)
Statistiques Agricoles
Memento 1947-1977.
- GILL et DUFFUS (1975)
Cocoa Statistics
Londres, Gill et Duffus.
- République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'Agriculture
Rapports annuels.
- République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
Direction de la Statistique.
Bulletin mensuel de statistiques.
- République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
Direction de la statistique.
La Côte d'Ivoire en chiffres.

PROBLEMES DE CHOIX DE VARIABLES

Les sources que nous venons d'énumérer donnent très souvent des renseignements contradictoires. Les circuits d'information ne sont pas les mêmes, mais également, les définitions et les méthodes de mesures sont différentes.

Prenons l'exemple de l'évaluation de la production de café et de cacao sur longue période. Voici quelques problèmes courants :

. La récolte du café et du cacao se fait de novembre à avril. Aussi les statistiques de l'année civile ne sont pas significatives de l'activité de l'année.

Cependant on trouvera pêle-mêle dans des séries statistiques les résultats des années civiles et des années de campagne, sans précision.

. La valeur de la production est estimée au prix d'achat au producteur sur le territoire national, mais au cours mondial quand il s'agit de la même production exportée. Ce cours mondial varie d'ailleurs pendant l'année et, avant que l'Etat ivoirien n'ait le monopole de commercialisation, les cours d'achat aux producteurs étaient très désordonnés.

. Dès 1947 la Côte d'Ivoire a exporté des produits manufacturés à partir de cacao (beurre, puis tourteaux, poudre...) puis à partir de café (café soluble). Il est impossible de valoriser dans ces produits la part de café vert et de cacao en fèves. Il faudrait connaître les coefficients techniques de production et appliquer, non pas le prix international, mais le prix d'achat en amont de la Caisse de Stabilisation.

. Pendant la guerre, on ne dispose pas de statistiques très fiables. Le café avait été acheté à une période par l'Administration pour être brûlé.

. Sur longue série l'inflation intervient, ajoutant une difficulté supplémentaire à l'interprétation.

. Il est inutile d'insister sur les inexactitudes, les approximations, les chiffres aberrants et les informations partielles qui rendent une série hétérogène.

. Le tableau suivant montre comment on peut interpréter rationnellement les statistiques dont on dispose quelquefois. On voit que sous l'intitulé "Production" beaucoup de réalités différentes sont appréhendées.

STATISTIQUES DISPONIBLES	SOURCES	REALITES ECONOMIQUES MESUREES
.PRODUCTION ESTIMEE SUR PIED .NOMBRE D'HECTARES EN CULTURE .NOMBRE DE PLANTS .RENDEMENT A L'HECTARE	STATISTIQUES AGRICOLES RAPPORTS DES RESPONSABLES DE SECTEUR	.CAPACITE POTENTIELLE THEORIQUE DE PRODUCTION .REVENU MONETAIRE POTENTIEL THEORIQUE .RICHESSSE - RESSOURCES DU PAYS .PRODUCTIVITE
.PRODUCTION RECOLTEE (1) .PRODUCTION COMMERCIALISEE (2) .PRODUCTION ACHETEE AU PRODUCTEUR (3) .PRODUCTION REFUSEE ET/OU DETRUITE (4) .PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR	Registres des maisons de commerce Statistiques de la Caisse de Stabilisation	.S'IL N'Y A PAS AUTO-CONSUM- MATION (1) DOIT ETRE EGAL A (2) MOINS LES PERTES .NORMALEMENT (2) = (3) + (4) .REVENUS DU PLANTEUR
.PRODUCTION EXPORTEE .PRIX DE VENTE A L'EXPORTATION	Statistiques douanières Caisse de stabilisation	.EXPORTATION DE PRODUITS BRUTS = (3) MOINS LA PART DE PRODUCTION DETOURNEE POUR UNE MISE EN VALEUR LOCALE (POUDRE ET BEURRE DE CACAO, CAFE SOLUBLE...) .GAINS EN DEVISES .MARGE DE LA CAISSE DE STABILISATION

Pour notre part nous avons voulu mesurer l'importance des cultures du café et du cacao dans l'économie nationale. Nous avons choisi de mesurer la part relative des exportations de café et de cacao en valeur dans le total des exportations ivoiriennes pour rendre compte le moins imparfaitement possible de ce phénomène.

Les séries présentées ici ne sont pas homogènes, elles proviennent de plusieurs sources, la source la plus précise étant utilisée. Ces séries mériteraient d'être encore travaillées et confrontées à d'autres sources d'information.

Il est impossible de suivre sur longue série, les productions de coton, par exemple. Les statistiques douanières, source la plus précise, ne peuvent bien évidemment pas enregistrer la part de l'autoconsommation. Enfin, certains produits sont jugés dignes de statistiques à une époque et non à d'autres.

Le rattachement de la Haute Volta à la Côte d'Ivoire, bien que n'influant globalement sur les statistiques d'exportation que dans une fourchette de 3 %, ne simplifie pas les appréciations de production des produits de savane ivoiriens.

Dans le même ordre d'idée, de nombreux produits en provenance de pays limitrophes transitent, légalement ou non sur le territoire ivoirien et sont exportés à partir d'Abidjan. Il est souvent très délicat de les distinguer statistiquement et pour certains produits la marge d'erreur est ainsi très importante.

LE CAFE ET LE CACAO

Le développement du café et du cacao est en parfaite corrélation avec l'expansion des exportations de la Côte d'Ivoire.

La crise de 1929 porte un coup important à la culture du cacao (voir page 18) et permet sans doute à la culture du café de prendre de l'essor.

Après guerre, le pays est spécialisé pour devenir le premier exportateur d'AOF - la part du café et du cacao dans le total des exportations atteint près de 90 % en 1955 -. On comprend mieux l'ampleur des migrations (voir page 25) et du phénomène de l'économie de plantation.

Après l'Indépendance, le pays cherche à diversifier ses exportations et commence à transformer localement une part, encore marginale, de café et de cacao bruts. Avec la montée des cours mondiaux depuis 1974, la place du café et du cacao dans les exportations en valeur de la Côte d'Ivoire tend à augmenter de nouveau.

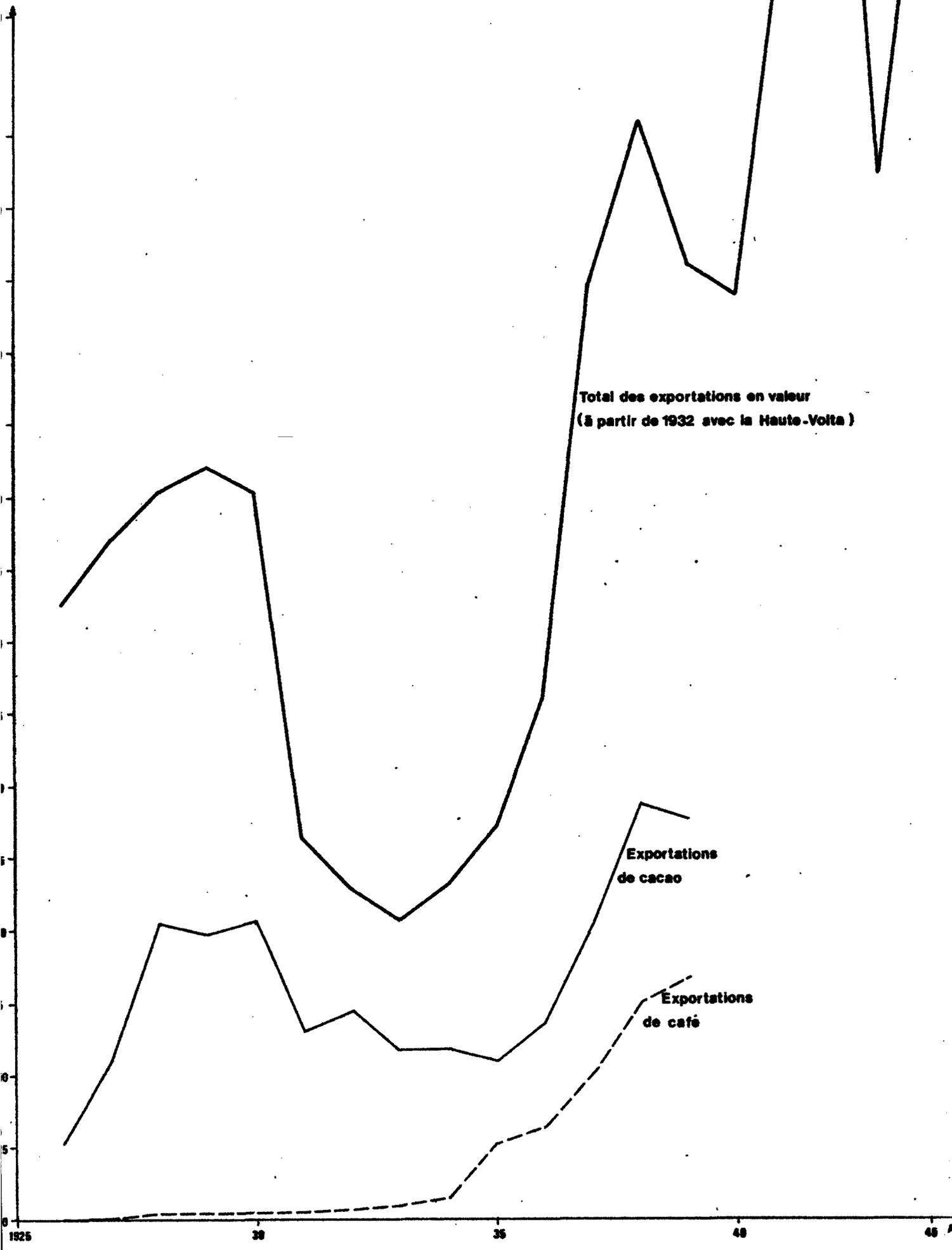
PART DU CAFE ET DU CACAO DANS LES EXPORTATIONS DE COTE D'IVOIRE

ANNEE	CACAO (FEVES)		CAFE (VERT)		TOTAL EXPORTATIONS	TOTAL EXPORTATIONS	PART DU CAFE ET DU CACAO
	TONNES	MILLIONS DE FRANCS CFA	TONNES	MILLIONS DE FRANCS CFA	MILLIONS DE CFA COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE ET HAUTE VOLTA	DANS LES EXPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE (1) EN VALEUR
1905					7,635 753		
1907	1,480						
	0,050		41,867				
	3,739		29,108				
1910	6,789		39,333		15,749 700		
	12,412		21,346		18,242 832		
	18,315		28,311		17,615 775		
	47,686		10,621		15,593 210		
	35,868		2,638		8,565 021		
1915	113,757		10,713		7,161 765		
	186,337		40,572		9,344 047		
	316,690		27,307		11,810 035		
	420,223		29,850		13,158 972		
	959,497		109,800		28,478 353		
1920	1 036,261		17,298		59,856 245		
	1 493,089		11,778		43,839 182		
	2 365,403		59,967		48,530 218		
	3 600,145		112,264		62,617 632		
	4 299,333		93,500		111,768 596		
1925	6 279		51		117,050 360		
	6 838,986	27	114,179	1	213,722 722	224,9	13,1
	9 808,490	59,150 938	186,746	1,726 462	235,467 066	247,9	25,8
	14 493	106,3	241,796	2,2	253,051 843	266,9	42,9
	16 515	97,9	405	3,7	261,539 266	277,9	38,8
1930	22 239	105,6	445	3,8	253,217 727	269,0	43,2
	19 895	64,9	726	3,8	133,516	145,5	51,4
	25 776	73,0	1 328	6,1		115,457 823	68,5
	30 914	60,1	1 699	8,4		108,0	58,0
	41 593	59,1	2 604	13,0		116,704	55,9
1935	43 565	56,6	5 183	25,9		136,111	60,6
	52 380	67,55	6 755	32,4		182,347	54,8
	47 268	102,94	10 294	50,4		324,396	47,3
	54 852	143,91	14 391	75,6		380,1	57,7
	55 189	138,4	17 961	88,3		328,8	68,9
1940	45 359		15 606			304	
	52 961		28 415			436	
	28 592		19 798			568	
	543		22 893			363	
	14 672		24 103			528	
1945	26 936		37 872			818	
	28 337	236,533	36 282	490,251		1 062,932	68,4
	28 048	366,778	42 676	1 079,8		1 933,5	74,8
	41 220	1 530,6	55 391	2 501,8		5 196,9	77,6
	56 026	4 129,0	61 008	4 068,4		10 268,0	79,8
1950	61 686	4 704,8	54 189	6 675,1		13 766,8	82,7
	55 452	6 148,7	59 539	9 129,3	17 480,6	18 279	83,6
	50 171	6 172,4	64 099	10 620,1	18 833,2	19 447	89,1
	71 695	7 881,0	50 423	8 947,5	19 085,4	19 968	88,2
	52 704	8 832,7	88 292	16 491,2	27 510,8	28 062	92,0
1955	75 196	11 057,9	84 796	11 957,3	25 685,280		89,6
	75 754	8 405,1	118 719	15 125,1	26 340,148		89,3
	66 000	6 317,9	101 205	13 950,5	24 425,517		83,0
	46 000	6 415,2	112 505	18 779,6	31 491,903		80,0
	63 000	10 614	104 784	16 005	33 821		78,7
1960	62 896	8 718	147 488	18 680	37 329		73,4
	88 467	9 809	153 766	20 174	47 118		63,6
	101 069	10 553	142 630	18 931	47 693		61,8
	99 728	11 281	182 069	24 472	56 818		62,6
	124 261	14 530	204 271	31 724	74 501		62,0
1965	129 409	10 915	185 651	25 890	68 418		53,8
	124 289	13 144	181 460	30 233	76 659		56,6
	105 166	13 878	149 030	25 423	80 263		49,0
	121 465	19 417	214 444	35 861	104 890		52,7
	118 909	26 350	178 309	30 169	118 223		47,8
1970	143 231	26 742	195 309	43 172	130 190		53,7
	178 258	28 055	184 773	42 158	126 558		55,5
	177 823	27 141	188 318	36 045	139 541		45,3
	137 814	30 703	209 165	42 538	190 857		38,4
	199 475	70 107	260 041	63 218	291 800		45,7
1975	169 275	51 619	275 000	64 702	275 397		42,2
	194 949	78 397	322 826	145 156	426 124		52,4
	158 491	116 798	233 149	241 625	611 544		55,6
	244 009	1160 905	230 108	131 135			
	170 791	116 194	259 704	166 529			

(1) avec la Haute Volta de 1932 à 1945 inclus.

PART DU CAFE ET DU CACAO BRUTS DANS LES EXPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE 1926-1945

millions de Fcfa courants



**PART DU CAFE ET DU CACAO BRUTS
DANS LES EXPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE
1945 1963**

milliards de Fcfa courants

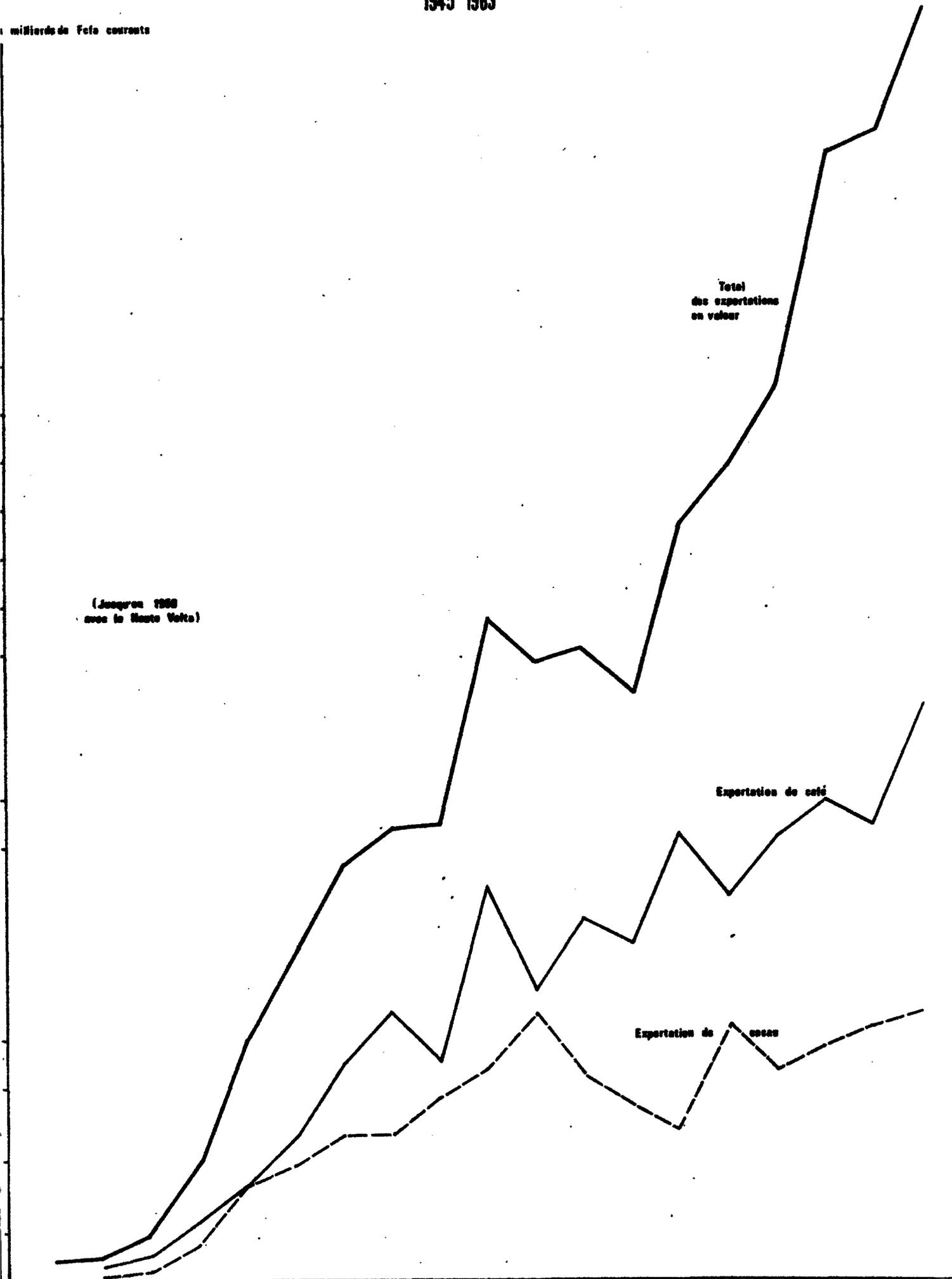
(Jusqu'en 1960
avec la Haute Volta)

Total
des exportations
en valeur

Exportation de café

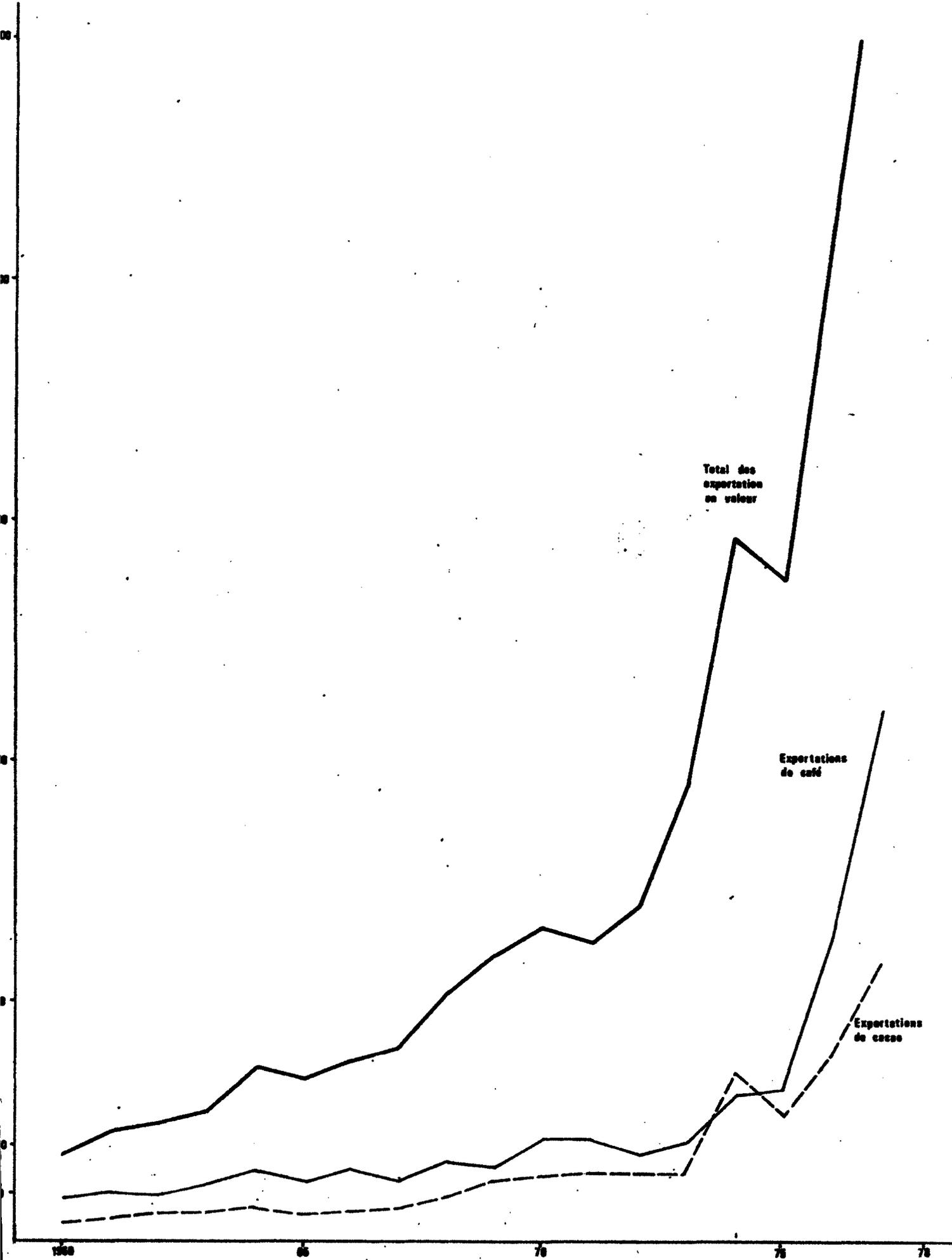
Exportation de cacao

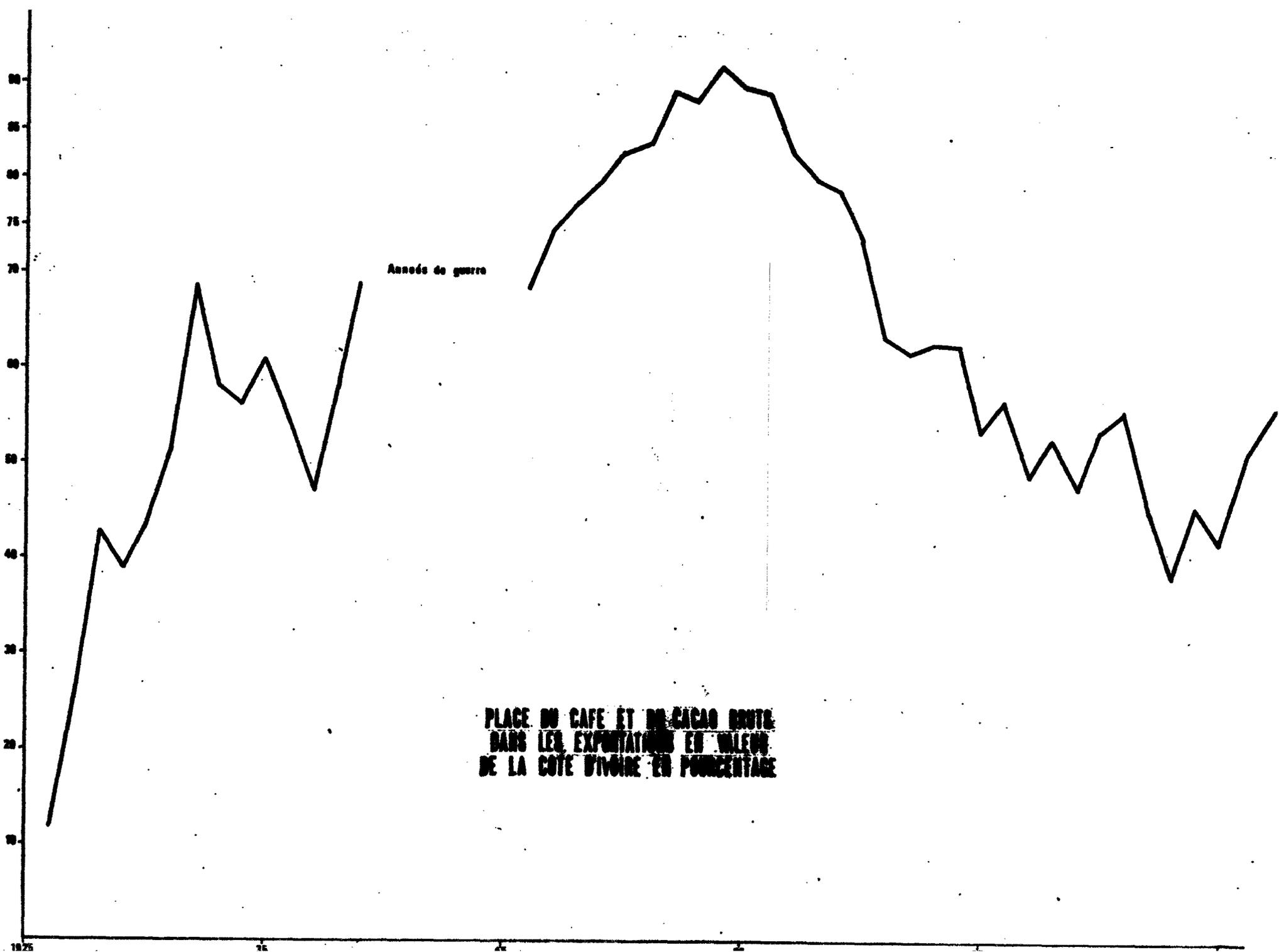
1946 48 52 54 58 60 62 63



PART DU CAFE ET DU CACAO BRUTS DANS LES EXPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE 1960-1979

en milliards de Fcfa courants





**PLACE DU CAFE ET DU CACAO BRUTE
DANS LES EXPORTATIONS EN VALEUR
DE LA COTE D'IVOIRE EN POURCENTAGE**

LES PRODUCTIONS DE SAVANE

Après l'euphorie du début des années 30 (voir pages 18 à 22), les cours du sisal et du kapock fléchissent. Les productions, très irrégulières en quantité et en qualité ne cesseront de décroître malgré un certain effort de remise en route vers 1950 (voir page 37).

Les exportations de coton fibre se caractérisent également par leur grande instabilité, une apogée dans les années 35 (due en particulier à l'annexion statistique des exportations de la Haute Volta) et une légère reprise vers 1950

A partir de 1960, avec l'introduction du coton Allen, première variété introduite qui s'acclimate enfin, et sous l'encadrement de la CFDT, puis de la CIDT, société d'économie mixte, la production se développe considérablement.

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE SAVANE

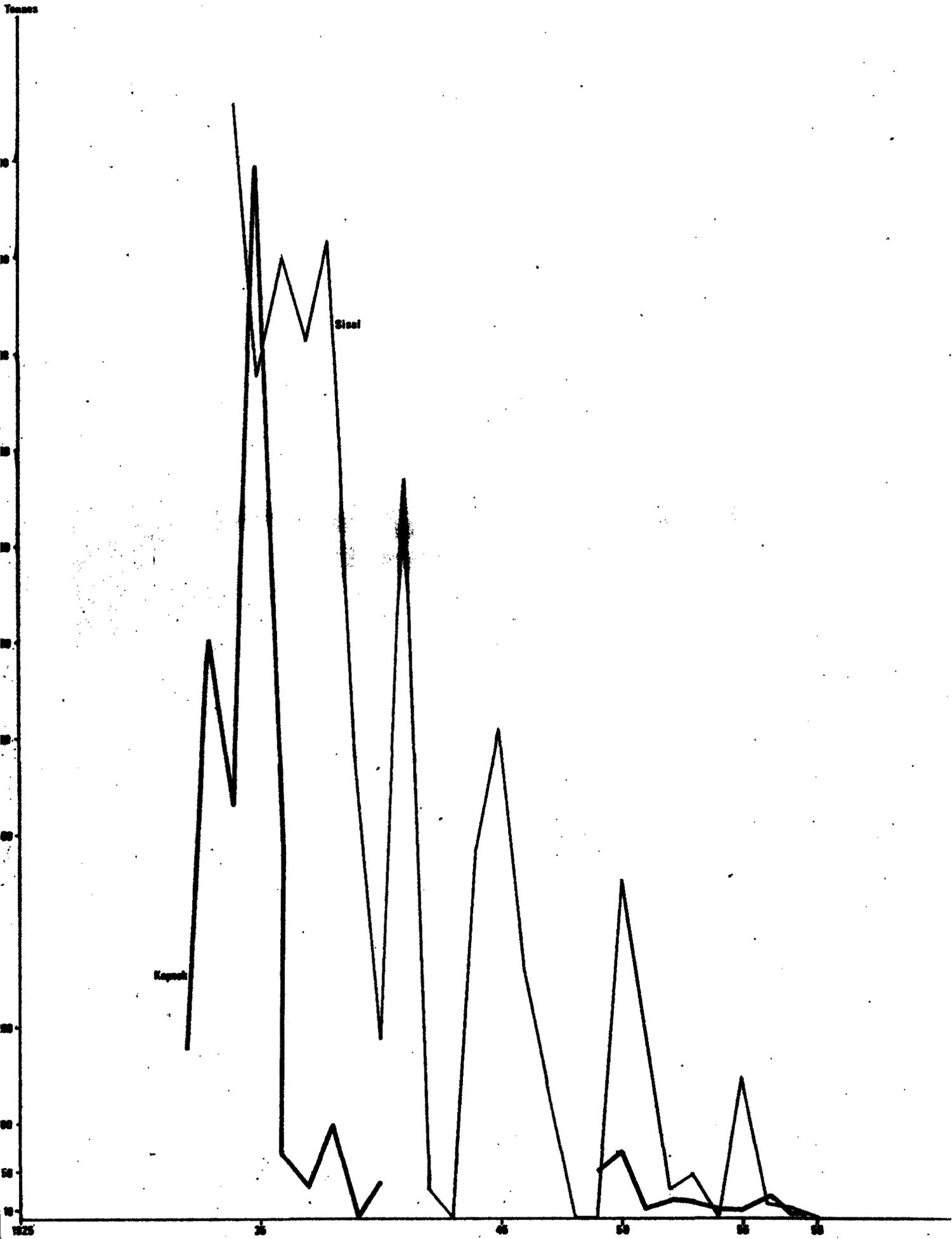
ANNEE	COTON FIBRE		COTON GRAINE		SISAL		KAPOCK		KARITE AMANDES		KARITE BEURRE		SESAME		RICIN	
	TONNES	MILLIONS DE F. CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA	TONNES	MILLIONS CFA
1909	0,200															
1910	18,221															
1915	73,151															
	94,675															
	357,597															
	148,038															
	439,091															
	333,087															
1920	250,211															
	61,308															
	68,000															
	198,274															264
	268,824															
1925	592,055															482
	1 369,680															237
	1 459,119	12,730 581									950,555					750
	1 116,449										617,203					
	1 549															
1930	1 926						94							10		
	1 047															
	730								179	0,1						
	994								602	0,4			74	0,1		
	1 300				1 159				433	0,3			38			
1935	1 556	2,71			876		103		1 089	0,5		1,274				
1936	2 018	3,97			1 001		68		1 089	0,5		2,653	87			
	2 219	4,33			913		36		3 302	1,7		2,891	138	0,1		
	2 892	6,5			1 017		97		8 452	4,2		2,612	38			
	1 757	4,28			477				6 213	4,2			195	0,3		
1940	40	0,18			183		37		4 804	3,6	300		600			
	1 041				773	4,635			8 111							
	2 300				32								250			
	1 200				-								275			
	500				384								500			
1945	300				511				4 375		1 154	13,118	550			
					262	3,690			1 334	5,598	1 104		634	2,2	403	104
					140	2,971			1 515	9,377			122	0,5	47	5
	21				31				3 728	49,9	717		35	0,7		
	83	10,3			-		45	2,8	1 363	23,5	2 743	138,2	54	1,3		
1950	759	65,9			352	19,1	71	1,7	4 244	75,9	641	34,5	199	5,5		
	130	26,0			192	16,7	10	0,4	4 308	79,4	114	8,0	306	7,7		
	542	91,7			311	2,0	24	1,6	9 109	159,6	1 189	49,8	192	5,8		
	335	43,9			461	2,0	17	1,3	2 747	39,3	423	16,7	142	5,1		
	14	2,1			-		4	0,3	2 581	54,4	251	17,6	418	14,3		
1955	699	93,034	788	5,749	149	4,386	6	0,566	2 397	34,805		80,20	350	14,376		
	169	18,997	1 343	13,703	171	1,345	20	2,053	2 149	25,116		22,615	821	20,165		
	362	42,855	1 327	14,464	111	1,72	6	0,671	370	7,093		4,561	233	6,418		
	75	8,747	2 629	26,905	-	-	-	0,191	1 696	25,852		1,827	557	23,028		

De 1934 à 1949, exportations de Haute Volta incluses.

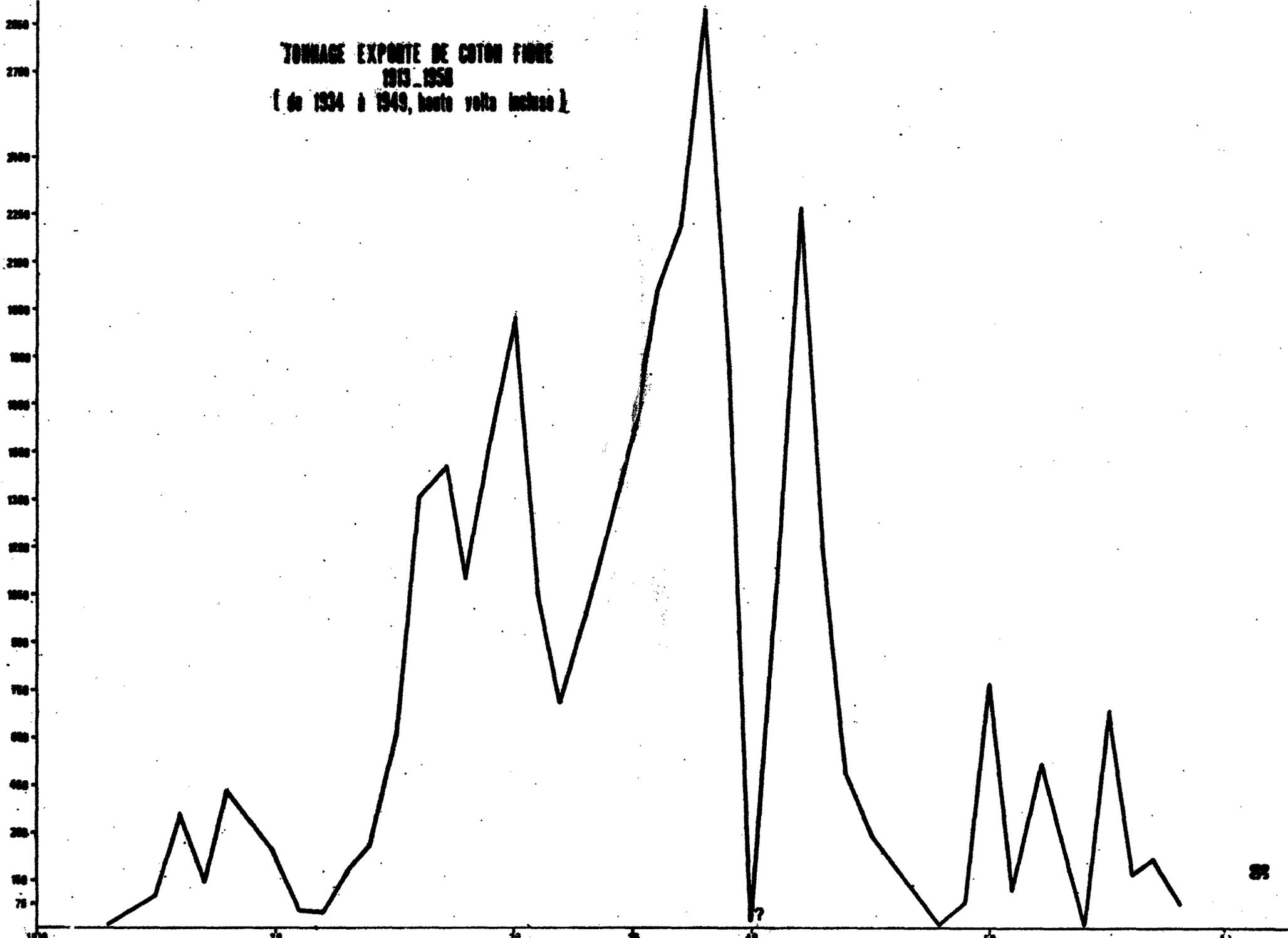
JONAGE EXPORTÉ DE KAPOCK ET DE SIBAL

1925-1958

(de 1932 à 1949, haute voile incluse)

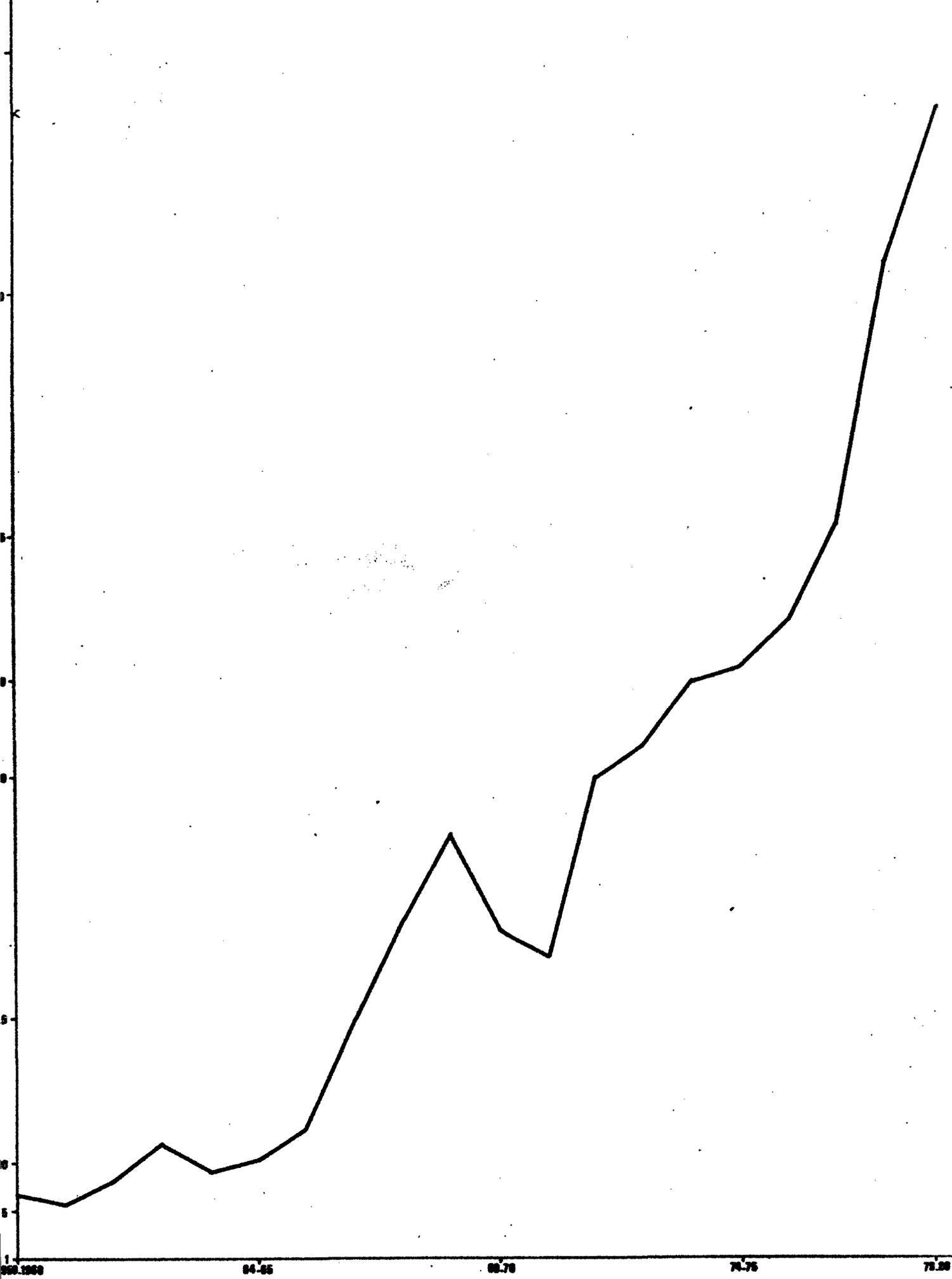


TONNAGE EXPORTE DE COTON FINE
1933-1958
(de 1934 à 1949, haute volte incluse)



PRODUCTION DE COTON ALLEN 1960-1980

Milliers de tonnes



BIBLIOGRAPHIE

BINGER L.-G (1980)

Du Niger au Golfe de Guinée
Mémoire de la Société des Africanistes, PARIS
(Réédition par le Musée de l'Homme).

CAILLIE R. (1830)

Journal d'un voyageur à Tombouctou et à Djenné
Imprimerie Royale, PARIS
(réédité en 1979 chez Maspero).

CHAMBRE DE COMMERCE DE COTE D'IVOIRE

- Bulletin de la Chambre de Commerce.
Collection de 1913 à 1949.

CHAUVEAU & RICHARD (1978)

Une périphérie recentrée
in : Cahier d'Etudes Africaines n° 68
mars 1978, PARIS.

DAMAS L. (1965)

Rapport N° 11348 sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire.
Annexes au procès verbal de la séance du 21 novembre 1950
de l'Assemblée Nationale.
(réédité par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire)
ABIDJAN.

FRATERNITE MATIN

Journaux de l'année 1974
ABIDJAN.

GBAGBO L. (1979)

Les ressorts socio-économiques de la politique ivoirienne 1940-1960
Doctorat de 3e cycle d'histoire, PARIS VII.

de GENTILLE P. (1944)

Rapport d'inspection de la moyenne Côte d'Ivoire
Dossier 30.39 - V - 45-36/499.
Archives Nationales de Côte d'Ivoire, ABIDJAN.

GILL & DUFFUS (1975)

Cocoa statistics
Londres, Gilles et Duffus.

JACQUIER (1932)

Rapport d'inspection du cercle de Kong
Dossier 30 - VI-27-7
Archives Nationales de Côte d'Ivoire, ABIDJAN.

KLEIN E. (1972)

La main d'oeuvre en Côte d'Ivoire
CMOCI, ABIDJAN.

KONE KARIMOU (1977)

Notes sur la décentralisation industrielle.
Rapport de stage.
ORSTOM, Petit Bassam, ABIDJAN.

LARGATON OUATTARA (1972)

L'implantation de l'administration française
en pays Sénoufo 1898-1914.

Mémoire de maîtrise, PARIS I - Sorbonne.

PELTRE-WURTZ J. (1979)

L'influence d'une société de développement sur le milieu paysan.
Centre ORSTOM de Petit Bassam - CIDT, ABIDJAN.

PERSON Y. (1968)

SAMORI - Une révolution dyula.

Tome I

Mémoire de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire n° 80
IFAN - DAKAR.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DU PLAN (1960)

Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire - 1947-1958
Service de la Statistique, ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DU PLAN - SEDES (1965)

Région de Korhogo. Etude de développement socio-économique
SEDES, PARIS.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE (1966)

Rapport d'activité - exercice 1966
ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1967)

Loi Plan de développement économique social et
culturel pour les années 1967-1968-1969-1970
ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1974)

Le Nord ivoirien en mutation.
ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1969)

Avis et recommandations sur le plan 1971-1975.

Rapport de synthèse.

Commission régionale de développement - Région Nord, KORHOGO.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1971)

Plan quinquennal de développement économique,
social et culturel - 1971-1975

ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN - DATAR (1977)

Analyse régionale des comptes économiques pour les années
1965 et 1975.

ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1977)

Plan quinquennal de développement économique,
social et culturel - 1976-1980.

ABIDJAN.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES
ET DU PLAN (1978)

Impact du programme d'urgence dans les régions de
savane en Côte d'Ivoire

D.D.R.-B.A.R.A.

ABIDJAN.

SERVILLE ET CHABRAND (1933)

Contribution à l'étude de la culture du kapockier en Côte d'Ivoire
in dossier d'archives n° 24 de la Chambre de Commerce de
Côte d'Ivoire, ABIDJAN.

SURET-CANALE J.

Afrique Noire Occidentale et Centrale.

Editions Sociales, 3 tomes (1961)-(1964)-(1972).

PARIS.

TERRITOIRE DE LA COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN (1958)

3e Plan quadriennal de développement économique
et social, 1958-1962.

Imprimerie du Gouvernement.

ABIDJAN.

TIREFORT A. (1979)

"Le Bon Temps" - Approche de la Société coloniale.

Etude de cas : la communauté française en Basse Côte d'Ivoire
pendant l'Entre-Deux-Guerres (1930-1940).

Thèse de doctorat de 3e cycle soutenue à l'EHESS. PARIS.

- Voir également la bibliographie indiquée dans les annexes.

HISTOIRE ET CREATION D'UNE REGION "SOUS DEVELOPPEE"

- Le Nord ivoirien -

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
I. CONQUETES	4
II. "LES BIENFAITS DE L'IMPOT ET DU COMMERCE"	9
1 - Le redressement	9
2 - L'exploitation commerciale et administrative	11
3 - Les infrastructures	16
4 - Les plantations européennes	18
5 - Le premier programme économique	23
III. DU TRAVAIL FORCE AUX MIGRATIONS SPONTANEEES	25
IV. PRIORITE AU CAFE ET AU CACAO	34
1 - La spécialisation des colonies	34
2 - Pas de FIDES pour le Nord	36
3 - Indépendance et unité nationale	48
V. AN 14 - PRIORITE ABSOLUE : LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR	57
1 - "J'ai fait un rêve merveilleux"...	59
2 - Ces milliards à l'odeur de café et de cacao	62
CONCLUSION	66
ANNEXES : NOTE METHODOLOGIQUE	70
STATISTIQUES ET GRAPHIQUES	
BIBLIOGRAPHIE	89
TABLE DES MATIERES	94

T A B L E A U X

	Page
Evolution des tonnages et pourcentages des produits spontanés et de culture dans les exportations (bois exclu) 1900-1934	18
Statistique des éléments constitutifs de la richesse de la Côte d'Ivoire au 31 décembre 1934	22
Productions coloniales et africaines de café et de cacao pour la campagne 1944-1945	30
Les activités du SIAMO 1951-1959	33
Répartition des exportations fixées par pays de l'AOF campagne 1945-1946	35
Répartition régionale des projets d'investissement du Plan de développement 1947	37
Les plantations de sisal en 1947	39
Importation de biens en textile naturel 1947-1956	43
Production des industries textiles locales	43
Répartition des investissements du Plan 1958-1962	46
Les agrégats régionaux 1965	49
Crédits accordés par département par la Caisse Nationale de Crédit Agricole - exercice 1966	50
Indice d'industrialisation par département 1975	55
Revenu monétaire agricole annuel par tête, par région 1965-1975 .	56
Part du café et du cacao dans les exportations de la Côte d'Ivoire	82
Exportations de produits de savane	84

CARTES ET GRAPHIQUESCARTES

	Page
Région de Kong - Juin 1900	8
Cercle de Kong - Décembre 1907	8
Cercle de Kong - Août 1932	13
Moyenne Côte d'Ivoire 1932-1937	15
Découpage régional Mars 1959 - Novembre 1963	47
Découpage régional du Plan 1976-1980	47

GRAPHIQUES

	Page
Part du café et du cacao bruts dans les exportations de la Côte d'Ivoire 1926-1945	79
Part du café et du cacao bruts dans les exportations de la Côte d'Ivoire 1945-1963	80
Part du café et du cacao bruts dans les exportations de la Côte d'Ivoire 1960-1979	81
Place du café et du cacao bruts dans les exportations en valeur de la Côte d'Ivoire	82
Tonnage exporté de kapock et de sisal 1925-1958	85
Tonnage exporté de coton fibre 1913-1958	86
Production de coton Allen 1960-1980	87